



Tunisie: Béji Caïd Essebsi élu président *Page B 5*



Documentaire: rencontre avec Claude Demers et son Verdun natal *Page B 8*

ÉCONOMIE

CAHIER B • LE DEVOIR, LE MARDI 23 DÉCEMBRE 2014



Des supporters du Parti communiste russe, déguisés en ours blancs (symbole du parti pro-Poutine Russie unie), ont mimé la destruction d'une pièce d'un rouble, lundi, lors d'une manifestation au centre-ville de Moscou.

CRISE RUSSE

Moscou tente d'éteindre les feux provoqués par l'effondrement de sa monnaie

Moscou — Sauvetage d'une grosse banque menacée de faillite, soutien aux compagnies aériennes, restrictions sur les exportations de blé: les autorités russes ont commencé lundi à jouer les pompiers face aux conséquences de l'effondrement du rouble.

Sur le marché des changes, la monnaie russe respire: de nouveau en hausse lundi, elle a désormais effacé sa chute vertigineuse de la semaine dernière, s'échangeant autour de 67 roubles pour un euro et 55 roubles pour un dollar. Les niveaux historiques récents, conséquence dramatique d'une année de crise ukrainienne et de chute des cours du pétrole, sont désormais loin. Mais dans l'économie russe, le pire choc monétaire subi par la Russie en 15 ans se fait sentir.

La banque Trust, première victime

La tempête semble avoir déjà fait une victime de taille: la banque Trust, 29^e du pays en termes d'actifs et 15^e en termes de dépôts de particuliers, a été mise sous la tutelle d'urgence par la banque centrale pour lui éviter la faillite.

L'établissement présent dans 160 villes, qui avait engagé l'acteur américain Bruce Willis pour ses publicités, va être renfloué à hauteur de 30 milliards de roubles (600 millions \$CAN). Cela devrait éviter toute répercussion pour les

clients, en attendant qu'un repreneur soit choisi. La Banque de Russie, qui a annoncé sa décision à l'issue d'une réunion extraordinaire, ne l'a pas liée ouvertement à la chute du rouble. Mais une source proche de Trust cité par l'agence économique RBK a estimé qu'elle avait été déstabilisée par la ruée des épargnants vers les devises étrangères ces dernières semaines, à l'origine d'un «important retrait de liquidités».

Récession
L'effondrement du rouble intervient à un moment difficile pour la Russie, déjà au bord de la récession, confrontée à une inflation approchant 10% et isolée par la crise ukrainienne. Les partenaires les plus fidèles de Moscou, qui risquent de subir le contrecoup de ses difficultés économiques, semblent prendre leurs distances, comme le montre la visite à Kiev des présidents biélorusse Alexandre Loukachenko et kazakh Noursoultan Nazarbaïev.

D'ores et déjà, certains économistes prédisent une chute de 5% du PIB l'année prochaine et une inflation jusqu'à 20%. Dans ce contexte délicat, le secteur bancaire, avec plus de 800 établissements, est jugé parti-

culièrement vulnérable. Les premières mesures annoncées la semaine dernière par les autorités visent justement à assurer la stabilité financière, avec notamment une recapitalisation du secteur de 1000 milliards de roubles (18 milliards \$CAN).

Signe du durcissement dans le secteur, conséquence de la hausse de taux radicale de la banque centrale pour défendre le rouble, la première banque du pays, Sberbank, a relevé lundi les taux de ses crédits immobiliers. Elle a aussi augmenté l'apport minimal exigé et suspendu l'octroi de certains prêts qui ne relevaient pas de son cœur de métier, comme les crédits automobiles. Peinant à se financer, deux des trois premières compagnies aériennes russes, Transaero et Utair, ont appelé l'État au secours, dépassées notamment par l'explosion des paiements des contrats de location-bail des avions. Le gouvernement a aussitôt annoncé accorder des garanties sur crédits et de nouvelles subventions sur les lignes intérieures.

Pour les Russes, l'effet le plus immédiat est dans la valse des étiquettes. Exemple symbolique, le fabricant informatique Apple

VOIR PAGE B 4 : RUSSIE

S'inspirer de la finance islamique

Le gouvernement russe veut rendre l'économie conforme aux préceptes de l'Église orthodoxe

Moscou — La Russie, inspirée par le succès de la finance islamique, veut lancer des services financiers conformes aux principes de la religion orthodoxe, au moment où elle se trouve isolée des marchés occidentaux par les sanctions liées à la crise ukrainienne.

«Grâce au [président américain Barack] Obama et à la crise, nous avons réalisé que nous ne pouvions pas compter sur le système financier occidental et sommes obligés de créer notre propre système financier, indépendant des institutions occidentales», a déclaré lundi Dmitri Lioubomoudrov, un des promoteurs de cette initiative lors d'une conférence de presse à Moscou. «Similaire à la finance islamique, la finance orthodoxe [...] invite les entrepreneurs orthodoxes qui veulent se protéger dans des conditions de crise», a ajouté l'entrepreneur, membre de la Chambre du Commerce et d'Industrie de Russie.



Le patriarche de Russie, Cyrille 1^{er} en compagnie de Vladimir Poutine

Également présent, le porte-parole de l'Église orthodoxe russe, Vsevolod Tchaplina, a appelé à des «mécanismes qui ne sont pas basés sur l'intérêt assimilé à l'usure». À l'instar de la finance islamique, la

nouvelle structure financière interdira à ses membres les prêts avec intérêt ainsi que tout investissement dans les activités non conformes à la morale orthodoxe, dont les jeux ou le tabac. De hauts

représentants de l'épiscopat de l'Église orthodoxe russe formeront un Conseil de surveillance de la finance orthodoxe.

Pour les initiateurs, «400 millions de roubles réunis par une dizaine de personnes juridiques ou physiques seront largement suffisants pour lancer ce système», selon leur projet présenté dans un communiqué. «La finance orthodoxe se base non seulement sur la législation mais aussi sur la morale orthodoxe», ajoute le texte.

La finance islamique, qui prohibe l'intérêt assimilé à l'usure, est actuellement en plein boom dans le monde, ayant doublé de volume en quatre ans à 2000 milliards de dollars. Une étude du bureau de consultants Ernst & Young publiée récemment a cependant montré que la rentabilité des banques islamiques était inférieure à celle des banques conventionnelles.

MOUVEMENT DESJARDINS

L'austérité plombe l'économie québécoise

La croissance atone devrait déborder jusqu'en 2016

GÉRARD BÉRUBÉ

Les mesures d'austérité du gouvernement Couillard agiront comme un frein sur l'activité économique québécoise. L'affaiblissement du prix du pétrole et de la devise canadienne va toutefois s'offrir, tel un adoucisseur, pour permettre à la croissance du PIB de s'accrocher autour de 1,5%.

Les prévisions dévoilées lundi par les analystes du Mouvement Desjardins font ressortir une croissance plutôt atone de l'économie québécoise débordant jusqu'en 2016. Des vents contraires sont évoqués, venant essentiellement de la rigueur budgétaire à Québec promettant un retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016. «La progression plus rapide des exportations et les sommes dégagées par la baisse des coûts de l'énergie permettront d'amoindrir les impacts négatifs de la cure minceur des dépenses publiques», concluent les économistes de l'institution coopérative.

Le PIB du Québec devrait terminer 2014 en hausse de 1,5%. Pour 2015, les économistes de Desjardins abaissent timidement leur cible de croissance, de 1,8 à 1,7%. «La cadence se limitera par la suite à 1,5% en 2016.»

L'assainissement des finances publiques accapare l'attention. Il se manifeste par un contrôle plus serré des dépenses de l'État et par des revenus supplémentaires puisés dans les poches des particuliers et des entreprises. S'ajoute la réduction de la taille des effectifs du gouvernement de 2% l'an prochain et des investissements en infrastructures abaissés de 11,5 milliards en 2014 à 9,6 milliards en 2015 puis à 8,5 milliards l'année suivante.

La consommation des administrations publiques sera en baisse de 1,5% l'an prochain et de 2% en 2016, prévoit Desjardins, diluant celle des ménages attendue en hausse de 2% et de 2,2% respectivement. Quant à l'investissement des administrations publiques, il sera en recul de 1,8% l'an prochain et de 4,4% en 2016. Bref, «la contribution de l'État à l'économie sera donc réduite à plusieurs égards».

Faible création d'emplois

Confiance en baisse, érosion du pouvoir d'achat et faible création d'emplois... Le revenu personnel disponible augmentera sous le rythme de l'inflation globale cette année puis en 2016. La création nette d'emplois sera nulle en 2014, pour atteindre les 25 000 l'an prochain et les 20 000 en 2016. «La baisse des prix du pétrole et du dollar canadien ainsi que l'amélioration des économies américaine et ontarienne tombent à point», poursuivent les économistes dans leurs Prévisions 2015-2016.

Le PIB québécois pourra alors s'alimenter à même une augmentation des exportations. Pour sa part, la chute des prix de l'essence dégage une économie potentielle d'environ 2 milliards par année pour les ménages, les entreprises et les administrations publiques du Québec. «Les consommateurs ont bien besoin de ce répit [...] À part les baisses d'impôt qui seront accordées aux familles par le gouvernement fédéral en 2015, le contexte budgétaire au Québec incitera les ménages à la prudence.»

Ailleurs, l'Ontario «se retrouve à l'avant-scène de l'embellie des conditions économiques observée au pays». À 2,7 et à 2,4%, son PIB devrait croître au-dessus de la moyenne canadienne l'an prochain et en 2016 (de 2,4% et de 2,3% respectivement). «L'Ontario sera également l'une des provinces qui bénéficieront le plus de l'actuelle baisse des prix du pétrole», soulignent les économistes du Mouvement Desjardins.

Aux États-Unis, la chute des cours pétroliers va apporter «un appui supplémentaire à une croissance déjà encourageante». Là-bas, le PIB devrait croître de 2,3% cette année pour atteindre une vitesse de 3,2% l'an prochain et de 3% en 2016. «La baisse des prix de l'essence tirera vers le bas les mouvements des indices de prix en 2015. L'inflation passera sous la barre de 1%. Dans ce contexte, la Réserve fédérale restera prudente, mais elle devrait tout de même opter pour une première hausse de taux directeurs en juin.» Desjardins estime que le haut de la fourchette cible des fonds fédéraux pourrait finir l'année 2015 à 1,25% et 2016, à 2%.

ÉCONOMIE



CHRISTOPHE ENA ASSOCIATED PRESS

CORRUPTION

Une amende record pour Alstom

LUC OLINGA
à New York

Les autorités américaines ont infligé lundi une amende record de 772,3 millions au groupe énergétique français Alstom, accusé de corruption dans plusieurs pays et notamment en Indonésie, permettant ainsi l'acquisition de ses activités dans l'énergie par l'américain GE.

Le fabricant des trains à grande vitesse (TGV) a reconnu que certains de ses responsables et employés avaient versé des pots-de-vin à des officiels en Indonésie, en Égypte, en Arabie saoudite, aux Bahamas et à Taïwan pour remporter des contrats, selon le département américain de la Justice. Alstom a versé pour plus de 75 millions de dollars de dessous de table pour remporter des projets évalués au total à 4 milliards, selon la Justice américaine.

En Indonésie, le groupe français voulait, dans le cadre d'une coentreprise avec la société japonaise Marubeni, remporter un contrat de 118 millions dans le domaine de l'énergie, connu sous le nom de projet « Tarahan ». Quatre cadres du groupe français ont déjà été inculpés dans cette affaire. Ce faisant, Alstom violait la loi américaine sur les pratiques de corruption à l'étranger (FCPA). La FCPA donne aux États-Unis le droit d'enquêter sur de tels agissements quand ils impliquent une entreprise cotée à la Bourse américaine ou des citoyens ou résidents américains. Alstom était coté à Wall Street jusqu'en 2004.

L'arrangement à l'amiable annoncé lundi est un accord selon lequel, outre l'amende, l'entreprise plaide coupable et s'engage à ne plus commettre d'infractions similaires. En échange, les autorités renoncent à la poursuite au pénal. La banque française BNP Paribas avait en juin conclu un ac-

cord similaire dans le cas d'autres poursuites aux États-Unis.

Rachat par GE

Il doit encore être approuvé par un juge comme le veut la procédure judiciaire américaine. En attendant, Alstom et GE voient conforté le calendrier de finalisation du rachat du pôle énergie du premier par le second. GE espère avoir fini d'ici mi-2015 avec cette opération de 12,4 milliards d'euros.

« Nous sommes heureux qu'Alstom ait résolu ce problème », a confié à l'AFP un porte-parole du groupe américain, Dominic McMullan. « Le plaider-coupable d'Alstom n'aura aucun changement matériel sur les grandes lignes de notre accord. »

« Cet accord avec le Département américain de la Justice met un point final à ce dossier », a commenté pour sa part le p.d.g. d'Alstom Patrick Kron.

Cette pénalité financière, la plus importante jamais infligée aux États-Unis dans le cadre de la FCPA, sera entièrement prise en charge par le groupe français, avait expliqué la semaine dernière M. Kron. « Aucune partie de l'amende ne pourra être transférée à General Electric » même si ce sont les filiales énergétiques (Alstom Power, Alstom Grid...) qui sont mises en cause par les autorités américaines, a réitéré lundi le groupe français.

Quelque six mois après son annonce, le processus de finalisation du rachat du pôle énergie d'Alstom par GE, acquisition la plus importante dans l'histoire du conglomérat américain, se trouve désormais bien avancé. Après l'accord de l'État français en novembre, l'accord donné vendredi par les actionnaires d'Alstom, il ne reste plus que le feu vert des autorités réglementaires dans une vingtaine de pays.

Mais l'opération, qui a suscité une controverse politique en France, pourrait être perturbée par des procédures pa-

Accusations de corruption en Grande-Bretagne

Londres — Alstom a été accusé lundi de corruption par les autorités britanniques dans le cadre de l'attribution de contrats pour une centrale électrique en Lituanie, au moment où il écopait d'une amende record aux États-Unis. Les accusations visent les agissements de la filiale Alstom Power ainsi que deux employés entre 2002 et 2010, selon des documents de justice consultés par l'AFP. Une audience préliminaire s'est tenue lundi matin devant un tribunal londonien. Alstom et les deux hommes sont poursuivis par le Serious Fraud Office (SFO), chargé d'enquêter sur la grande délinquance financière, qui a confirmé avoir de nouveaux soupçons contre le groupe français. Le SFO enquêtait déjà sur une autre filiale, Alstom Network UK, concernant cette fois d'importants projets de transport en Inde, en Pologne et en Tunisie entre 2000 et 2006.

rallèles et retarder le retour amorcé de GE à ses racines industrielles. L'Association française de défense des actionnaires minoritaires (Adam) a assigné en justice l'État et Bouygues, premier actionnaire d'Alstom avec un peu plus de 29% du capital. L'acquisition du pôle énergie d'Alstom est une pièce maîtresse dans la stratégie du p.d.g. de GE, Jeffrey Immelt, visant à se désengager de la finance, un secteur qui avait du-remment affecté le groupe pendant la crise de 2008.

Agence France-Presse

MARCHÉS BOURSILIERS

TORONTO S&P TSX 14 432,28 ▼ -35,88 -0,2%	New York S&P 500 2078,54 ▲ +7,89 +0,4%	PÉTROLE 55,26 -1,87 \$US -3,3%
	NASDAQ 4781,42 ▲ +16,04 +0,3%	OR 1179,80 -16,20 \$US -1,4%
	DOW JONES 17 959,44 ▲ +154,64 +0,9%	DOLLAR CANADIEN 85,93 -0,22 \$US -0,3%
		1\$US = 1,1637\$ 70,29 -0,17 EURO 1 EURO = 1,4226

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
LES INSDICES DE LA BOURSE DE TORONTO					
S&P TSX	SPTT	14432,38	-35,88	-0,25	210368
S&P TX20	TX20	560,97	-11,03	-1,93	91408
S&P TX60	TX60	844,46	0,97	0,11	96003
S&P TX60 Cap.	TX6C	933,80	1,07	0,11	96003
Cons. de base	TTCS	428,83	-4,75	-1,10	5890
Cons. discrét.	TTCD	170,05	-0,27	-0,16	6876
Énergie	TTEN	222,16	-4,14	-1,83	78420
Finance	TTFS	250,57	1,26	0,51	17206
Aurifère	TTGD	137,81	-7,88	-5,41	68688
Santé	THHC	103,71	0,44	0,43	886
Tech. de l'info	TTTK	47,04	0,72	1,55	7791
Industrie	TTIN	189,56	1,08	0,57	9851
Matériaux	TTMT	207,45	-6,52	-3,05	62715
Immobilier	TTRE	268,88	0,84	0,31	4772
Télécoms	TTTS	128,28	0,02	0,02	2868
Sev. collect.	TTUT	223,80	0,33	0,15	4771
Métaux/minerals	TTMN	644,79	-16,01	-2,42	10517
TSX CROISSANCE					
TSX Venture	JX	668,36	-8,18	-1,21	57182
ENTREPRISES DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE					
Alim. Couche-Tard	ATD.B	46,84	-2,24	-4,56	3893
Canadian-Tire	CTC.A	122,62	-1,11	-0,90	160
Cogeco	CCA	69,54	0,08	0,12	56
Corus	CJR.B	22,62	-0,46	-1,99	166
Groupe TVA	TVA.B	6,84	-0,09	-1,30	3
Jean Coutu	PJC.A	27,72	-0,08	-0,29	162
Loblav	L	61,75	0,37	0,60	414
Magna	MG	124,26	1,15	0,93	356
Metro	MRU	90,34	0,14	0,16	527
Quebecor	QBR.B	31,69	-0,02	-0,06	174
Rona	RON	13,71	-0,59	-4,13	130
Saputo	SAP	33,80	-0,16	-0,47	409
Shaw	SJR.B	30,90	0,13	0,42	536
Shoppers Drug Mart	SC	60,83	0,00	0,00	0
Tim Hortons	THI	99,00	0,00	0,00	0
Transat A.T.	TRZ.B	8,65	0,12	1,41	105
Yellow Media	Y	18,86	-0,38	-1,98	15
ÉNERGIE					
Cameco	CCO	18,86	-0,19	-1,00	1224
Canadian Natural	CNQ	36,04	-0,59	-1,61	4924
Canadian Oil Sands	COS	10,90	-0,47	-4,13	3453
Enbridge	ENB	58,16	0,61	1,06	1382
EnCana	ECA	15,72	-0,69	-4,20	2950
Enbridge	ERF	11,29	-0,32	-2,76	1732
Pengrowth Energy	PGF	3,73	-0,24	-6,05	2452
Pétrolière Impériale	IMO	51,03	-0,14	-0,27	767
Suncor Energy	SU	36,88	0,78	2,16	3840
Talisman Energy	TLM	9,10	-0,04	-0,44	5032
TransCanada	TRP	55,41	0,14	0,25	1188
Valener	VNR	16,05	-0,06	-0,37	45
FINANCIÈRES					
B. CIBC	CM	100,76	1,69	1,71	1359
B. de Montréal	BMO	80,86	0,72	0,90	1466
B. Laurentienne	LB	49,28	-0,20	-0,40	82
B. Nationale	NA	48,56	0,53	1,10	1407
B. Royale	RY	79,47	0,25	0,32	1888
B. Scotia	BNS	65,48	0,39	0,60	1704
B. TD	TD	54,44	0,44	0,81	2288
Brookfield Asset	BAM.A	57,38	0,47	0,83	854
Cominar Real	CUF.UN	18,38	-0,01	-0,05	274
Corp. Fin. Power	PWF	35,90	0,26	0,73	587
Fin. Manuvie	MFC	22,14	-0,06	-0,27	1785
Fin. Sun Life	SLF	41,35	-0,21	-0,51	811
Great-West Life	GWG	33,07	0,04	0,12	415
Industrielle All.	IAG	43,87	-0,35	-0,79	156
Power Corporation	POW	31,30	0,35	1,13	646
TransForce	TFI	29,00	-0,27	-0,92	242
INDUSTRIELLES					
Air Canada	AC.B	9,30	0,00	0,00	0
Bombardier	BBD.B	3,91	-0,06	-1,51	2695
CAE	CAE	14,96	-0,03	-0,20	430
Canadian Pacific	CP	223,00	3,03	1,38	339
Chemin de fer CN	CNR	78,66	1,24	1,60	1135
SNC-Lavalin	SNC	42,83	-0,02	-0,05	309
Transcontinental	TCLA	16,08	-0,03	-0,19	92
TransForce	TFI	29,00	-0,27	-0,92	242
ENTREPRISES DE MATÉRIAUX					
Agrium	AGU	111,00	0,35	0,32	365
Barrick Gold	ABX	12,02	-0,57	-4,53	3401
Goldcorp	G	20,19	-1,11	-5,21	2564
Kinross Gold	K	3,08	-0,16	-4,94	924
Mines Agnico-Eagle	AEM	26,91	-2,06	-7,11	2257
Potash	POT	41,42	-0,07	-0,17	1530
Teck Resources	TCK.B	14,95	-0,46	-2,99	2255

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
SERVICES PUBLICS					
Fortis	FTS	38,71	0,75	1,98	925
TransAlta	TA	10,52	-0,19	-1,77	1204
TECHNOLOGIE					
BlackBerry	BB	12,43	0,88	7,62	4701
CGI	GIB.A	44,55	0,34	0,77	949
TÉLÉCOMMUNICATIONS					
BCE	BCE	53,35	0,33	0,62	1074
Bell Aliant	BA	31,66	0,00	0,00	0
Rogers	RCL.B	44,83	-0,29	-0,64	731
Telus	T	42,01	0,44	1,06	854
FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE					
iShares DEX	XHB	31,51	0,03	0,10	72
iShares MSCI	XEM	26,20	0,31	1,20	8
iShares MSCI EMU	EZU	37,26	0,25	0,68	1843
iShares S&P 500	XSP	24,17	0,09	0,37	398
iShares S&P/TSX	XIC	22,94	-0,10	-0,43	198
LES PLUS ACTIFS DE LA BOURSE DE TORONTO					
HB NYMEX NG BULL	HNU	6,28	-1,17	-15,70	5969
TALISMAN ENERGY	TLM	9,10	-0,04	-0,44	5032
CANADIAN NATURAL	CNQ	36,04	-0,59	-1,61	4924
BLACKBERRY LTD	BB	12,43	0,88	7,62	4701
ALIMENTATION	ATD.B	46,84	-2,24	-4,56	3893
SUNCOR ENERGY INC	SU	36,88	0,78	2,16	3840
CANADIAN OIL SANDS	COS	10,90	-0,47	-4,13	3453
BARRICK GOLD CORP	ABX	12,02	-0,57	-4,53	3401
HB NYMEX NG BEAR	HND	9,34	1,16	14,18	3127
CRESCENT POINT	CPG	27,75	-0,86	-3,01	3051
LES GAGNANTS EN %					
HB NYMEX NG BEAR	HND	9,34	1,16	14,18	3127
HORIZONS BETA	HGD	18,75	1,99	11,87	635
HB NYMEX CL BEAR	HOD	10,41	0,91	9,58	2849
BLACKBERRY LTD	BB	12,43	0,88	7,62	4701
SIERRA WIRELESS	SW	52,87	3,63	7,37	240
CONCORDIA HEALTH	CXR	46,76	2,43	5,48	324
INVEST REAL	INN.UN	5,79	0,14	2,48	219
DREAM UNLIMITED	DRM	9,46	0,21	2,27	155
SUNCOR ENERGY INC	SU	36,88	0,78	2,16	3840
ROCKEY MOUNTAIN	RME	9,05	0,18	2,03	163
LES PERDANTS EN %					
HB NYMEX NG BULL	HNU	6,28	-1,17	-15,70	5969
MAG SILVER CORP	MAG	7,64	-1,30	-14,54	669
CREW ENERGY INC	CR	6,10	-0,71	-10,43	850
SILVER STANDARD	SSO	5,22	-0,55	-9,53	497
TRILGY ENERGY	TET	8,50	-0,89	-9,48	497
HORIZONS BETA	HVU	11,65	-1,16	-9,06	531
SEVEN GENERATIONS	VII	17,32	-1,70	-8,94	202
PRECISION DRILLING	PD	7,22	-0,69	-8,72	2257
BONAVISTA ENERGY	BNP	7,24	-0,63	-8,01	1092
KELT EXPLORATIONS	KEL	7,36	-0,64	-8,00	384
LES GAGNANTS EN \$					
SIERRA WIRELESS	SW	52,87	3,63	7,37	240
CANADIAN PACIFIC	CP	223,00	3,03	1,38	339
CONCORDIA HEALTH	CXR	46,76	2,43	5,48	324
VALEANT	VRX	167,77	2,31	1,40	266
HORIZONS BETA	HGD	18,75	1,99	11,87	635
CANADIAN IMPERIAL	CM	100,76	1,69	1,71	1359
CANADIAN NATIONAL	CNR	78,66	1,24	1,60	1135
HB NYMEX NG BEAR	HND	9,34	1,16	14,18	3127
MAGNA INTL INC	MG	124,26	1,15	0,93	356
ONEX CORP	OCX	67,57	0,97	1,46	142
LES PERDANTS EN \$					
TOURMALINE OIL	TOU	39,30	-2,55	-6,09	798
FRACO-NEVADA CORP	FNV	54,53	-2,29	-4,03	561
ALIMENTATION	ATD.B	46,84	-2,24	-4,56	3893
PARAMOUNT RES LTD	POU	28,55	-2,09	-6,82	437
AGNICO EAGLE MINES	AEM	26,91	-2,06	-7,11	924
BONTERRA ENERGY	BNE	40,41	-1,96	-4,63	159
PEYTO EXPLORATION	PEY	32,92	-1,84	-5,29	893
ARC RESOURCES LTD	ARX	25,80	-1,81	-6,56	1424
AUTOCANADA INC	ACQ	42,23	-1,74	-3,96	140
SEVEN GENERATIONS	VII	17,32	-1,70	-8,94	202

ÉCONOMIE

INDUSTRIE PÉTROLIÈRE

L'Opep demeure inflexible et maintient sa production

Les cours du pétrole cotés à New York sont en baisse à 55,26 \$US

New York — Les cours du pétrole coté à New York se sont repliés lundi, après des déclarations de responsables de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), confirmant l'intransigeance du cartel sur le maintien de sa production à son niveau actuel.

Le prix du baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en février a perdu 1,87\$US sur le New York Mercantile Exchange (Nymex) pour s'établir à 55,26\$US, effaçant en grande partie le rebond effectué vendredi.

La baisse de lundi «est une réaction aux commentaires [du ministre saoudien du Pétrole] Ali al-Nouaïmi, qui a exclu une baisse de la production et renvoyé à leurs responsabilités les producteurs qui ne sont pas membres de l'Opep», a commenté Michael Lynch, de Strategic Energy & Economic Research. «Le marché en est à un point, où il attend une réaction de certains producteurs, et en témoignant d'une telle résistance, les Saoudiens encouragent (les cours) à la baisse», a ajouté Michael Lynch.

Les cours du brut poursuivent ainsi leur évolution sinusoïdale de la semaine dernière, qui les avaient vu chuter à des niveaux de clôture sans précédent depuis début mai 2009, pour finir vendredi sur un rebond de plus de 2\$US. «Le rebond de vendredi était surtout technique, le marché obtenant un peu de soutien avec l'expiration» du contrat pour livraison en janvier, a expliqué Phil Flynn de Price Futures Group.

Incertitude sur les marchés

La détermination des puissantes monarchies du Golfe à neutraliser les producteurs non-conventionnels de pétrole, notamment de schiste, ren-



MARWAN NAAMANI AGENCE FRANCE-PRESSE

Le secrétaire général de l'Opep, Abdalla Salem El-Badri (à droite), assistait à l'ouverture de la 10^e Conférence arabe sur l'énergie à Abu Dhabi, dimanche.

force les incertitudes qui planent sur l'avenir du marché pétrolier, selon des responsables et des analystes.

Personne ne peut prédire l'avenir, averti dimanche le ministre saoudien du Pétrole, Ali al-Nouaïmi, dont le pays pompe le tiers des 30 millions de barils par jour (mbj) de l'Opep.

«Nous devons attendre et voir» si l'extraction du pétrole de schiste «peut continuer» après l'effondrement des cours, a-t-il dit lors d'un forum arabe sur l'énergie à Abu Dhabi. «Il y a plusieurs (sources de) pétrole, autres que le schiste, à faible rentabilité. Elles seront considérablement affectées. Mais cela pourrait prendre un, deux ou trois ans. Nous ne savons pas ce qui se passera. Ce qui est certain

pendant, c'est que les producteurs à haut rendement vont dominer le marché à l'avenir», a indiqué le ministre, en référence aux sources d'énergie fossile exploitées à bas coût au Moyen-Orient.

Selon la directrice exécutive de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), Maria van der Hoeven, l'évolution du marché au cours des 12-18 prochains mois sera déterminante pour juger de l'avenir des producteurs de pétrole de schiste et de sable bitumineux, coûteux à extraire. Ces derniers, comme les États-Unis et le Canada, devraient en effet connaître des problèmes d'investissements à cause de la baisse des recettes pétrolières. Selon des analystes, les problèmes commencent

en-dessous des 70\$US le baril pour ces producteurs.

Or le prix du baril est tombé sous les 60\$US, contre 115 en juin, une dégringolade qui s'est accentuée après la décision prise fin novembre par l'Opep, qui pompe le tiers du pétrole mondial, de ne pas réduire sa production. L'Arabie saoudite et ses partenaires du Golfe ont ainsi dérogé à leur politique des trois dernières décennies, qui consistait à réguler les cours en réduisant ou augmentant leur production.

Mais leur objectif est désormais de préserver leur part de marché au détriment des pays non-membres du cartel, comme la Russie, et des producteurs non-conventionnels de pétrole.

L'effondrement des cours

du brut est en bonne partie lié à un changement fondamental sur le marché mondial de l'énergie. D'un côté, les prix élevés du pétrole ont poussé des pays à se tourner vers des sources d'énergies plus efficaces ou renouvelables, tandis que, de l'autre, les améliorations technologiques favorisaient un boom du pétrole de schiste.

Au fur et à mesure que leur production de pétrole de schiste augmentait, les États-Unis ont réduit ou cessé leurs importations pétrolières d'Afrique de l'Ouest, du Moyen-Orient et d'Amérique latine, poussant ces pays à entrer en compétition pour conquérir les marchés asiatiques. «Cela a créé un changement dans les flux pétroliers» internationaux, estime le directeur de l'Institut Oxford pour les études énergétiques, Bassam Fattouh.

Mais, selon lui, la surabondance actuelle de l'offre et la faiblesse globale de la demande, causée par la fragilité de l'économie mondiale, vont résulter en une augmentation des stocks en 2015 et donc en de nouvelles pressions à la baisse sur les prix. D'autant qu'avec le retour possible de l'Iran sur le marché en cas d'accord sur le dossier nucléaire, avec l'augmentation prévue de la production irakienne et avec la hausse toujours envisageable, bien que très hypothétique, de la production libyenne, ce sont quelque 3 mbj qui pourraient être mis en plus sur le marché.

À terme, conclut M. Fattouh, le risque existe que la baisse des prix du pétrole «affecte l'ensemble de l'industrie» de l'énergie, au-delà des seuls producteurs pétroliers.

Agence France-Presse

Les faibles prix du pétrole appelés à durer, selon le FMI

Washington — Les prix du pétrole vont continuer à évoluer à de faibles niveaux, donnant un «coup de pouce» à l'économie mondiale de l'ordre de 0,3% à 0,7% en 2015, prévoit lundi le Fonds monétaire international (FMI). «Les marchés de contrats à terme suggèrent que les prix du pétrole vont rebondir mais resteront en dessous de leur niveau des dernières années», indique un blog du FMI cosigné par le chef économiste de l'institution, Olivier Blanchard, pointant toutefois le degré élevé d'«incertitude» entourant l'évolution des prix. Les cours de l'or noir ont perdu environ 50% de leur valeur depuis la mi-juin, grevés par l'abondance de l'offre, le renforcement du dollar et la faiblesse de la demande dans un contexte de ralentissement de l'économie mondiale. Les risques sur la stabilité financière ont certes été «renforcés» par la chute des cours mais restent «limités» à quelques pays, d'après le Fonds. «Les pressions sur les devises ont jusqu'à présent été circonscrites à une poignée de pays exportateurs tels que la Russie, le Nigeria et le Venezuela», assure le Fonds, appelant toutefois à une vigilance accrue.

BILAN FÉDÉRAL

Un premier mois déficitaire dû au fractionnement des revenus familiaux

Les pertes fédérales se chiffrent à 3,2 milliards pour le mois d'octobre

Ottawa — Le gouvernement fédéral a affiché lundi un déficit de 3,2 milliards pour le mois d'octobre, ce qu'il a essentiellement attribué à son nouveau plan sur le fractionnement des revenus des familles et au doublement du crédit d'impôt à l'activité physique des enfants.

Le résultat d'octobre se compare à un déficit de 2,5 milliards pour le même mois en 2013.

Les changements apportés aux mesures fiscales ont entraîné un ajustement de 1,6 milliard aux revenus, sans lequel Ottawa aurait affiché un déficit de 1,6 milliard en octobre.

Le gouvernement Harper a annoncé en octobre qu'il irait de l'avant avec un plan visant à fractionner le revenu des couples avec enfants et à hausser les crédits d'impôts pour les enfants. L'idée de fractionner le revenu des familles a été vertement critiquée par l'opposition, qui affirme que le programme de

2 milliards par année ne touchera qu'environ 15% des ménages canadiens.

Les revenus ont diminué de 200 millions, soit 0,9%, en octobre, par rapport au même mois l'an dernier, en raison des changements d'ordre fiscal, a indiqué le ministre des Finances. Ce recul a cependant été compensé par une augmentation des rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés. Les charges des programmes ont avancé de 600 millions, soit 3,1%, tandis que les frais de la dette publique ont diminué de 100 millions, ou 3,4%.

Chute du pétrole

Dans sa mise à jour économique de l'automne, le gouvernement fédéral a indiqué qu'il s'attendait à afficher un déficit de 2,9 milliards pour son exercice 2014-15, et à un excédent de 1,6 milliard pour l'exercice 2015-16. Le premier ministre Stephen Harper a indiqué que la chute des cours du pétrole réduirait une partie de la flexi-

bilité du gouvernement, mais que le budget de l'an prochain serait malgré tout équilibré.

Pour l'exercice financier en cours, le gouvernement cumule un déficit de 4 milliards, ce qui se compare à un déficit de 12,8 milliards pour la même période un an plus tôt.

Pour la période d'avril à octobre, les revenus ont grimpé

de 5,3 milliards, soit 3,7%, pour atteindre 150,3 milliards, tandis que les dépenses ont reculé de 3,2 milliards, ou 2,3%, à 137,7 milliards. Les frais de la dette publique ont reculé à 16,5 milliards, contre 16,9 milliards pour les sept premiers mois de l'exercice précédent.

La Presse canadienne

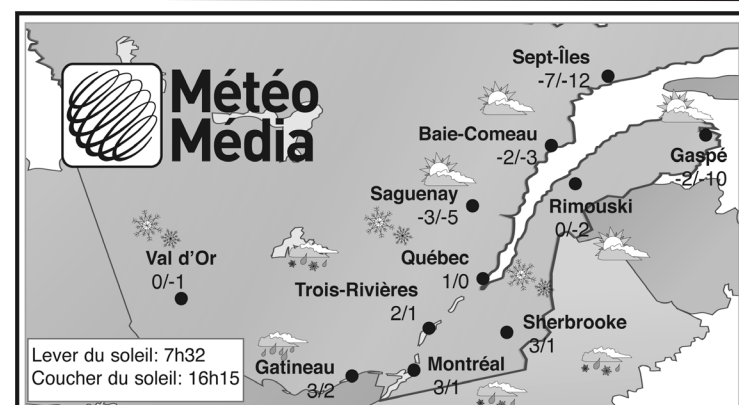
Chers abonnés, chers lecteurs
Veuillez prendre note de l'horaire du service à la clientèle pour le temps des fêtes :

24 & 31 décembre :
7 h 30 à midi

25-26 décembre & 1-2 Janvier :
FERMÉ

Sinon, le service sera ouvert comme à l'habitude du lundi au vendredi entre 7 h 30 et 16 h 30.

JOYEUSES FÊTES À TOUS !
1 800 463-7559



Canada	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Nei -1/-9	Sol -2/-14	Londres	Var 12/10	Ave 11/4
Moncton	Var 0/-2	Mel 5/2	Los Angeles	Sol 22/14	Var 21/13
Saint-Jean	Var 2/1	Plu 5/4	Mexico	Var 21/9	Plu 16/6
Toronto	Plu 7/5	Plu 7/1	New York	Plu 10/7	Plu 14/11
Vancouver	Plu 8/5	Var 7/4	Paris	Var 9/5	Plu 10/6
Winnipeg	Nei -1/-6	Nei -3/-11	Tokyo	Sol 9/4	Ave 9/4

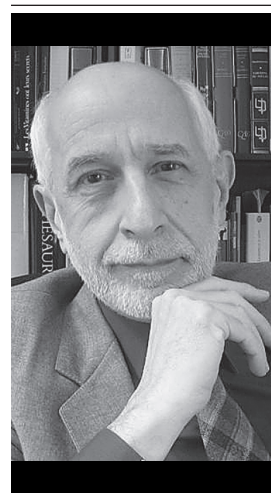
Montréal	Ce soir	Demain	Judi	Vendredi
Aujourd'hui	3	4/1	9/0	4/1
Faible pluie, pdp 80%	Averses, pdp 80%	Faible pluie, pdp 90%	Faible pluie, pdp 90%	Ciel variable

Québec	Ce soir	Demain	Judi	Vendredi
Aujourd'hui	1	3/0	6/2	1/4
Quelques flocons, pdp 60%	Averses de pluie ou de neige, pdp 60%	Pluie, pdp 90%	Pluie, pdp 90%	Ciel variable

Gatineau	Ce soir	Demain	Judi	Vendredi
Aujourd'hui	3	2	3/1	7/2
Faible pluie, pdp 90%	Averses, pdp 90%	Faible pluie, pdp 80%	Faible pluie, pdp 90%	Ciel variable

Soyez au courant du temps qu'il fera dans 14 jours.

Consultez la tendance 14 jours.



Congédié ?

Voyez

François Gendron
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

Alternatives
Construire ensemble un monde différent

Pour nous appuyer : www.alternatives.ca • 514.982.6606

ÉCONOMIE

L'empire chinois qui rêvait d'être Hollywood

JULIEN GIRAULT
à Pékin

Wang Jianlin, patron du conglomérat Wanda, pourrait redevenir la première fortune de Chine à la faveur d'une introduction en Bourse. À la tête d'un empire dans l'immobilier commercial, il ambitionne désormais de concurrencer Hollywood... et Disneyland.

Il y a le pari fou que s'étaient lancé deux milliardaires fin 2012, puis leur « bataille » pour le titre d'homme le plus riche de Chine, à coup d'introductions en Bourse records et sur fond de mutations accélérées des modes de consommation. En direct à la télévision, M. Wang avait promis à Jack Ma, emblématique fondateur d'Alibaba, numéro un chinois du commerce électronique, de lui verser 100 millions de yuans (18 millions \$CAN) si d'ici à dix ans, le volume des ventes en ligne dans le pays surpassait les achats réalisés en magasin.

Grâce à la fièvre du marché immobilier, Wang Jianlin a été sacré première fortune chinoise en 2013 par le magazine Forbes, avec des actifs de 14,1 milliards \$US. Pour finalement se voir détrôner cet automne par Jack Ma, après l'entrée en fanfare d'Alibaba à Wall Street.



Des gardes de sécurité en poste sur un tapis rouge de la « Cité orientale du cinéma », à Qingdao

Mais la cotation de Wanda Commercial mardi à la Bourse de Hong Kong pourrait permettre à M. Wang, 60 ans, de retrouver d'ici peu sa couronne. Wanda Commercial, deuxième propriétaire mondial de centres commerciaux, a levé 3,7 milliards de dollars contre 13% de ses parts, ce qui le valorise à 28,5 milliards.

Le conglomérat Dalian Wanda Group conserve 44% des parts de Wanda Commercial, son navire amiral. Et

M. Wang contrôle plus de 98% de Wanda Group, mastodonte affichant l'an dernier 2,03 milliards \$US de bénéfices.

Au bord de la faillite

En 1988, le groupe de Dalian dont Wang Jianlin devenait directeur exécutif n'était qu'un promoteur sous contrôle étatique et menacé de faillite. Il assoit sa réputation en rénovant des quartiers dégradés, puis rebaptise le groupe « Wanda » en 1992 et en rachète progressivement toutes les parts. Ce « grand patron » du régime a été délégué au 17^e congrès du Parti communiste chinois (PCC) de 2007 et a occupé des postes dans les assemblées consultatives sous direction du PCC, comme nombre de ses semblables.

M. Wang, qui avait intégré adolescent l'Armée populaire de libération, impose un management « militaire », exigeant « rigueur et précision », selon le magazine Fortune. Les cadres

doivent revêtir des costumes noirs, les employés ont trois repas gratuits quotidiens à heures fixes, et le groupe se targue de « n'avoir jamais livré un projet en retard ou en dépassant le budget ».

Wanda Commercial opère 175 sites en Chine, dont 71 centres Wanda Plaza, misant sur les villes moyennes et la vague d'urbanisation du pays. Mais son ratio d'endettement est très élevé — 88% fin juin —. Alors que les achats sur Internet bondissent (+41% en 2013), la fréquentation des centres commerciaux fléchit, les ventes s'érodent... conduisant Wanda à s'associer récemment avec Tencent et Baidu, géants du Web aux riches bases d'usagers, pour mieux affronter Alibaba.

À l'étranger, Wanda s'est distinguée depuis 2013 par plusieurs acquisitions et investissements massifs : immeuble de bureaux londonien, gratte-ciel historique à Madrid, ou encore hôtel cinq-étoiles à Chicago.

Au-delà de l'immobilier, M. Wang a la passion du ballon rond : ayant racheté le club de football de Dalian en 1994, il lui fait remporter quatre fois le championnat national. Ce succès sportif a largement contribué à la notoriété de Wanda. A partir de 2009, la

crise financière amène Wanda à élargir ses horizons à la culture. Wang lui-même est un collectionneur averti, et avait acquis un Picasso l'an dernier pour 28 millions.

Wanda rachète en 2012 pour 2,6 milliards l'américain AMC Entertainment, devenant le premier propriétaire mondial de salles de cinéma. Le groupe chercherait désormais à investir dans le studio californien Lions Gate, détenteur de la franchise *Hunger Games*.

Mais Wanda rêve surtout de rivaliser directement avec Hollywood avec son ambitieuse « Cité orientale du cinéma » à Qingdao, projet de studios et d'hôtels de 6,6 milliards d'euros, lancé en septembre 2013 à grand renfort de stars américaines sur tapis rouge.

Et à l'occasion de l'ouverture, ce week-end à Wuhan, d'un vaste parc d'attraction dédié au 7^e art, M. Wang a affiché son nouveau défi : « Nos complexes touristiques concurrenceront les Disneylands de Hong Kong et Shanghai en termes de visiteurs et de revenus. »

« Wanda va probablement construire des parcs d'attraction aussi aux États-Unis... pour exporter la culture chinoise à l'étranger. »

Agence France-Presse

Fermeture permanente pour l'usine Maple Leaf de Winnipeg

Toronto — Maple Leaf Foods a indiqué lundi qu'une des trois usines qui devaient fermer leurs portes l'an prochain cessera ses activités de façon permanente dès le

31 décembre, tandis que les deux autres feront de même d'ici la fin mars. La fermeture de l'usine de Panet Road, à Winnipeg — la sixième à survenir en vertu du plan de réorganisation pluriannuel de l'entreprise — touchera environ 30 employés, a précisé un porte-parole. Certains d'entre eux seront transférés à l'usine Lagimodière de Maple Leaf, aussi située à Winnipeg, tan-

dis que d'autres quitteront la société ou prendront leur retraite. Les deux autres fermetures annoncées, soit celle d'une usine à Kitchener, en Ontario, ainsi qu'une autre de Toronto, seront complétées d'ici la fin du premier trimestre de 2015. Elles seront les deux dernières des huit fermetures annoncées dans le cadre de la réorganisation.

La Presse canadienne

RUSSIE

SUITE DE LA PAGE B 1

a appliqué lundi sa deuxième hausse en deux mois (+70% au total) des prix de ses iPhone et MacBook appréciés de la classe moyenne des grandes villes.

Prix du blé et du pain

Les autorités s'inquiètent davantage de la hausse des

prix du blé et du pain, paradoxale après une récolte de céréales parmi les plus abondantes jamais vues avec 104 millions de tonnes. Mais les agriculteurs ont nettement intérêt à vendre à l'étranger du pays, en dollars, au détriment du marché russe, et le gouvernement a imposé des barrières douanières pour réduire les exportations.

En cette période d'embargo agroalimentaire contre l'Union

européenne, la Russie doit « disposer de réserves minimales qui assurent sa sécurité alimentaire », a jugé le premier ministre, Dmitri Medvedev.

Même si l'annonce de cette baisse de l'offre arrive à un moment où le marché mondial est plutôt bien pourvu, elle a eu pour effet immédiat une hausse des cours du blé sur les marchés européens.

Agence France-Presse

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Tombées - Période des Fêtes

Pour la publication d'avis légaux et d'appels d'offres

Le Devoir ne sera pas publié les 25 et 26 décembre 2014 ainsi que les 1^{er} et 2 janvier 2015

Le service des avis sera fermé ces mêmes journées.

RÉSERVATIONS ET MATÉRIELS

Publications des mercredis 24 déc. et 31 déc. : les lundis précédents avant midi

Publications des samedis 27 déc. et 3 janv. : les lundis précédents avant 16h00

Publications des lundis 29 déc. et 5 janv. : les mardis précédents avant midi

Publications des mardis 30 déc. et 6 janv. : les mardis précédents avant 16h00

avisdev@ledevoir.com

Tél.: 514-985-3344 Téléc.: 514-985-3340

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES • HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi: Réservations avant 12h00 le vendredi

Publications du mardi: Réservations avant 16h00 le vendredi

Tél.: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340 Courriel : avisdev@ledevoir.com

Sur Internet : www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics

www.ledevoir.com/services-et-annonces/appels-d-offres

Sudoku par Fabien Savary

2		9		4		7
1			5			
		3				
	7					5
1	5			8	3	
	8	4				1
		7		6		8
8	4		2			6
						9

Niveau de difficulté : MOYEN 2870

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

2	1	7	9	6	8	3	5	4
8	4	5	3	7	2	6	9	1
6	9	3	4	5	1	8	7	2
5	7	2	6	8	4	1	3	9
9	3	4	7	1	5	2	6	8
1	8	6	2	3	9	5	4	7
7	5	9	1	2	6	4	8	3
3	6	1	8	4	7	9	2	5
4	2	8	5	9	3	7	1	6

2869

SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary

En exclusivité sur le site des Mordus

www.les-mordus.com

Avis public

Anjou Montréal

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION - RCA 40-13

AVIS est donné par le conseil d'arrondissement, aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro RCA 40-13, modifiant le règlement concernant le zonage (RCA 40);

Que le conseil d'arrondissement, suite à l'adoption à sa séance du 2 décembre 2014, d'un projet de règlement intitulé « Règlement numéro RCA 40-13, modifiant le règlement concernant le zonage (RCA 40) », tiendra une assemblée publique de consultation le mardi 13 janvier 2015, à 18 h 30, dans la salle du conseil située au 7701 du boulevard Louis-H.-La Fontaine, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

Que l'objet de ce règlement est de fixer un taux d'implantation minimal de 25 % et de hausser le coefficient d'occupation du sol de 0,2 à 0,3 dans les zones industrielles;

Que ce projet de règlement vise les zones industrielles, telles qu'identifiées au plan ci-dessous. Le plan décrivant les zones du territoire de l'arrondissement d'Anjou peut être consulté à la mairie d'arrondissement située au 7701 du boulevard Louis-H.-La Fontaine, durant les heures d'ouverture.

Montréal, le 19 décembre 2014

RUXANDRA CORNELIA IEPAN
GREFFIÈRE ADJOINTE

Primeau Proulx & Associé inc.

Syndics de faillite et gestionnaires

Avis de la première assemblée

Dans l'affaire des faillites de :

CLAUDE PLOUFFE FRUITS ET LÉGUMES INC., corporation légalement constituée ayant sa place d'affaires au 1907, rue Amherst, Montréal (Québec) H2L 3L7

Faillite

AVIS est par les présentes donné que la faillite de **CLAUDE PLOUFFE FRUITS ET LÉGUMES INC.** est survenue le 9 décembre 2014 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 6 janvier 2015 à 14 h 00 au bureau du syndic.

Ce 10^e jour de décembre 2014

FABRI-DEV INC., corporation légalement constituée ayant eu sa place d'affaires au 219, rue Baillargé, Boucherville (Québec) J4B 1E8

Faillite

AVIS est par les présentes donné que la faillite de **FABRI-DEV INC.** est survenue le 16 décembre 2014 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 8 janvier 2015 à 14 h 00 au bureau du syndic.

Ce 16^e jour de décembre 2014

PRIMEAU PROULX ET ASSOCIÉ INC., Syndics SYLVAIN PROULX, CPA, CA, Syndic Administrateur

103-3410, Chemin de Chambly, Longueuil (Qc) J4L 1N8
Tél. : (450) 670-1040 • Téléc. : (450) 670-1542

Opération Enfant Soleil

pour prendre soin de la vie

operationenfantsoleil.ca

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

PRENEZ AVIS que Guy Viau, en son vivant domicilié au 709, 1^{ère} Avenue, Laval (Québec) H7R 4H4, est décédé à Laval, le 31 juillet 2014. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés au bureau de Me Donald Jubinville, situé au 3310, 100^e Avenue, Bureau 330, Laval (Québec) H7T 0J7. Donné ce 19 décembre 2014. Me Donald Jubinville, notaire.

Canada
Province de Québec
District de Saint-Hyacinthe

COUR SUPÉRIEURE

No: 750-17-002539-140
Monique Forget,

Partie demanderesse
-VS-
Lucien Hébert et/ou ses héritiers, adresse de résidence inconnue.

Mise en cause
ASSIGNATION
(C.p.c., art. 139)

PAR ORDRE DU TRIBUNAL:
La demanderesse avise la mise en cause, Lucien Hébert et/ou ses héritiers, qu'elle a déposé au greffe de la Cour supérieure du district de Saint-Hyacinthe, une requête introductive d'instance en acquisition judiciaire du droit de propriété acquis par prescription décennale. Une copie de cette requête a été laissée à l'intention de la mise en cause, au greffe du tribunal, au Palais de justice de Sainte-Hyacinthe, située au 1550, rue Dessaulles, Sainte-Hyacinthe, province de Québec, J2C 2S8.

Le mise en cause est requis de produire une comparution écrite, dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs, au greffe du tribunal, au Palais de justice de Sainte-Hyacinthe.

La demanderesse avise la mise en cause faute par lui de déposer sa comparution écrite au greffe du tribunal dans ce délai, un jugement par défaut pourra être rendu contre la mise en cause sans autre avis dès l'expiration de ce délai de trente (30) jours, le tout suivant les conclusions contenues dans la requête introductive d'instance.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

Sainte-Hyacinthe, 2014-12-12
Greffier-adj.

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

PRENEZ AVIS que Guy Viau, en son vivant domicilié au 709, 1^{ère} Avenue, Laval (Québec) H7R 4H4, est décédé à Laval, le 31 juillet 2014. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés au bureau de Me Donald Jubinville, situé au 3310, 100^e Avenue, Bureau 330, Laval (Québec) H7T 0J7. Donné ce 19 décembre 2014. Me Donald Jubinville, notaire.

Canada
Province de Québec
District de Saint-Hyacinthe

COUR SUPÉRIEURE

No: 750-17-002539-140
Monique Forget,

Partie demanderesse
-VS-
Lucien Hébert et/ou ses héritiers, adresse de résidence inconnue.

Mise en cause
ASSIGNATION
(C.p.c., art. 139)

PAR ORDRE DU TRIBUNAL:
La demanderesse avise la mise en cause, Lucien Hébert et/ou ses héritiers, qu'elle a déposé au greffe de la Cour supérieure du district de Saint-Hyacinthe, une requête introductive d'instance en acquisition judiciaire du droit de propriété acquis par prescription décennale. Une copie de cette requête a été laissée à l'intention de la mise en cause, au greffe du tribunal, au Palais de justice de Sainte-Hyacinthe, située au 1550, rue Dessaulles, Sainte-Hyacinthe, province de Québec, J2C 2S8.

Le mise en cause est requis de produire une comparution écrite, dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs, au greffe du tribunal, au Palais de justice de Sainte-Hyacinthe.

La demanderesse avise la mise en cause faute par lui de déposer sa comparution écrite au greffe du tribunal dans ce délai, un jugement par défaut pourra être rendu contre la mise en cause sans autre avis dès l'expiration de ce délai de trente (30) jours, le tout suivant les conclusions contenues dans la requête introductive d'instance.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

Sainte-Hyacinthe, 2014-12-12
Greffier-adj.

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

PRENEZ AVIS que Guy Viau, en son vivant domicilié au 709, 1^{ère} Avenue, Laval (Québec) H7R 4H4, est décédé à Laval, le 31 juillet 2014. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés au bureau de Me Donald Jubinville, situé au 3310, 100^e Avenue, Bureau 330, Laval (Québec) H7T 0J7. Donné ce 19 décembre 2014. Me Donald Jubinville, notaire.

Canada
Province de Québec
District de Saint-Hyacinthe

COUR SUPÉRIEURE

No: 750-17-002539-140
Monique Forget,

Partie demanderesse
-VS-
Lucien Hébert et/ou ses héritiers, adresse de résidence inconnue.

Mise en cause
ASSIGNATION
(C.p.c., art. 139)

PAR ORDRE DU TRIBUNAL:
La demanderesse avise la mise en cause, Lucien Hébert et/ou ses héritiers, qu'elle a déposé au greffe de la Cour supérieure du district de Saint-Hyacinthe, une requête introductive d'instance en acquisition judiciaire du droit de propriété acquis par prescription décennale. Une copie de cette requête a été laissée à l'intention de la mise en cause, au greffe du tribunal, au Palais de justice de Sainte-Hyacinthe, située au 1550, rue Dessaulles, Sainte-Hyacinthe, province de Québec, J2C 2S8.

Le mise en cause est requis de produire une comparution écrite, dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs, au greffe du tribunal, au Palais de justice de Sainte-Hyacinthe.

La demanderesse avise la mise en cause faute par lui de déposer sa comparution écrite au greffe du tribunal dans ce délai, un jugement par défaut pourra être rendu contre la mise en cause sans autre avis dès l'expiration de ce délai de trente (30) jours, le tout suivant les conclusions contenues dans la requête introductive d'instance.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

Sainte-Hyacinthe, 2014-12-12
Greffier-adj.

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

PRENEZ AVIS que Guy Viau, en son vivant domicilié au 709, 1^{ère} Avenue, Laval (Québec) H7R 4H4, est décédé à Laval, le 31 juillet 2014. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés au bureau de Me Donald Jubinville, situé au 3310, 100^e Avenue, Bureau 330, Laval (Québec) H7T 0J7. Donné ce 19 décembre 2014. Me Donald Jubinville, notaire.

Canada
Province de Québec
District de Saint-Hyacinthe

COUR SUPÉRIEURE

No: 750-17-002539-140
Monique Forget,

Partie demanderesse
-VS-
Lucien Hébert et/ou ses héritiers, adresse de résidence inconnue.

Mise en cause
ASSIGNATION
(C.p.c., art. 139)

PAR ORDRE DU TRIBUNAL:
La demanderesse avise la mise en cause, Lucien Hébert et/ou ses héritiers, qu'elle a déposé au greffe de la Cour supérieure du district de Saint-Hyacinthe, une requête introductive d'instance en acquisition judiciaire du droit de propriété acquis par prescription décennale. Une copie de cette requête a été laissée à l'intention de la mise en cause, au greffe du tribunal, au Palais de justice de Sainte-Hyacinthe, située au 1550, rue Dessaulles, Sainte-Hyacinthe, province de Québec, J2C 2S8.

Le mise en cause est requis de produire une comparution écrite, dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs, au greffe du tribunal, au Palais de justice de Sainte-Hyacinthe.

La demanderesse avise la mise en cause faute par lui de déposer sa comparution écrite au greffe du tribunal dans ce délai, un jugement par défaut pourra être rendu contre la mise en cause sans autre avis dès l'expiration de ce délai de trente (30) jours, le tout suivant les conclusions contenues dans la requête introductive d'instance.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

Sainte-Hyacinthe, 2014-12-12
Greffier-adj.

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

PRENEZ AVIS que Guy Viau, en son vivant domicilié au 709, 1^{ère} Avenue, Laval (Québec) H7R 4H4, est décédé à Laval, le 31 juillet 2014. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés au bureau de Me Donald Jubinville, situé au 3310, 100^e Avenue, Bureau 330, Laval (Québec) H7T 0J7. Donné ce 19 décembre 2014. Me Donald Jubinville, notaire.

Canada
Province de Québec
District de Saint-Hyacinthe

COUR SUPÉRIEURE

No: 750-17-002539-140
Monique Forget,

Partie demanderesse
-VS-
Lucien Hébert et/ou ses héritiers, adresse de résidence inconnue.

Mise en cause
ASSIGNATION
(C.p.c., art. 139)

PAR ORDRE DU TRIBUNAL:
La demanderesse avise la mise en cause, Lucien Hébert et/ou ses héritiers, qu'elle a déposé au greffe de la Cour supérieure du district de Saint-Hyacinthe, une requête introductive d'instance en acquisition judiciaire du droit de propriété acquis par prescription décennale. Une copie de cette requête a été laissée à l'intention de la mise en cause, au greffe du tribunal, au Palais de justice de Sainte-Hyacinthe, située au 1550, rue Dessaulles, Sainte-Hyacinthe, province de Québec, J2C 2S8.

Le mise en cause est requis de produire une comparution écrite, dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs, au greffe du tribunal, au Palais de justice de Sainte-Hyacinthe.

La demanderesse avise la mise en cause faute par lui de déposer sa comparution écrite au greffe du tribunal dans ce délai, un jugement par défaut pourra être rendu contre la mise en cause sans autre avis dès l'expiration de ce délai de trente (30) jours, le tout suivant les conclusions contenues dans la requête introductive d'instance.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

Sainte-Hyacinthe, 2014-12-12
Greffier-adj.

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

Qc (418) 843-5355
Mt (514) 527-3726
Ext 1-888-776-4455
www.alloprof.qc.ca

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

PRENEZ AVIS que Guy Viau, en son vivant domicilié au 709, 1^{ère} Avenue, Laval (Québec) H7R 4H4, est décédé à Laval, le 31 juillet 2014. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés au bureau de Me Donald Jubinville, situé au 3310, 100^e Avenue, Bureau 330, Laval (Québec) H7T 0J7. Donné ce 19 décembre 2014. Me Donald Jubinville, notaire.

Canada
Province de Québec
District de Saint-Hyacinthe

COUR SUPÉRIEURE

No: 750-17-002539-140
Monique Forget,

Partie demanderesse
-VS-
Lucien Hébert et/ou ses héritiers, adresse de résidence inconnue.

Mise en cause
ASSIGNATION
(C.p.c., art. 139)

PAR ORDRE DU TRIBUNAL:
La demanderesse avise la mise en cause, Lucien Hébert et/ou ses héritiers, qu'elle a déposé au greffe de la Cour supérieure du district de Saint-Hyacinthe, une requête introductive d'instance en acquisition judiciaire du droit de propriété acquis par prescription décennale. Une copie de cette requête a été laissée à l'intention de la mise en cause, au greffe du tribunal, au Palais de justice de Sainte-Hyacinthe, située au 1550, rue Dessaulles, Sainte-Hyacinthe, province de Québec, J2C 2S8.

Le mise en cause est requis de produire une comparution écrite, dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs, au greffe du tribunal, au Palais de justice de Sainte-Hyacinthe.

La demanderesse avise la mise en cause faute par lui de déposer sa comparution écrite au greffe du tribunal dans ce délai, un jugement par défaut pourra être rendu contre la mise en cause sans autre avis dès l'expiration de ce délai de trente (30) jours, le tout suivant les conclusions contenues dans la requête introductive d'instance.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

Sainte-Hyacinthe, 2014-12-12
Greffier-adj.

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

PRENEZ AVIS que Guy Viau, en son vivant domicilié au 709, 1^{ère} Avenue, Laval (Québec) H7R 4H4, est décédé à Laval, le 31 juillet 2014. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés au bureau de Me Donald Jubinville, situé au 3310, 100^e Avenue, Bureau 330, Laval (Québec) H7T 0J7. Donné ce 19 décembre 2014. Me Donald Jubinville, notaire.

Canada
Province de Québec
District de Saint-Hyacinthe

COUR SUPÉRIEURE

No: 750-17-002539-140
Monique Forget,

Partie demanderesse
-VS-
Lucien Hébert et/ou ses héritiers, adresse de résidence inconnue.

Mise en cause
ASSIGNATION
(C.p.c., art. 139)

PAR ORDRE DU TRIBUNAL:
La demanderesse avise la mise en cause, Lucien Hébert et/ou ses héritiers, qu'elle a déposé au greffe de la Cour supérieure du district de Saint-Hyacinthe, une requête introductive d'instance en acquisition judiciaire du droit de propriété acquis par prescription décennale. Une copie de cette requête a été laissée à l'intention de la mise en cause, au greffe du tribunal, au Palais de justice de Sainte-Hyacinthe, située au 1550, rue Dessaulles, Sainte-Hyacinthe, province de Québec, J2C 2S8.

Le mise en cause est requis de produire une comparution écrite, dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs, au greffe du tribunal, au Palais de justice de Sainte-Hyacinthe.

La demanderesse avise la mise en cause faute par lui de déposer sa comparution écrite au greffe du tribunal dans ce délai, un jugement par défaut pourra être rendu contre la mise en cause sans autre avis dès l'expiration de ce délai de trente (30) jours, le tout suivant les conclusions contenues dans la requête introductive d'instance.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

Sainte-Hyacinthe, 2014-12-12
Greffier-adj.

LE MONDE

Panne géante d'Internet en Corée du Nord

Les connexions Internet nord-coréennes étaient interrompues lundi par une panne géante, ont indiqué des experts en informatique suggérant que le pays communiste était peut-être la cible de représailles américaines après l'attaque informatique récente de Sony.

La paralysie intervient quelques jours seulement après la promesse de Barack Obama de représailles américaines après la cyberattaque massive de Sony imputée vendredi par le FBI à Pyongyang.

Dyn Research, une société basée aux États-Unis et spécialisée dans la cybersécurité, estime qu'il pourrait s'agir d'une éventuelle attaque.

«En général, on détecte de courtes interruptions [depuis la Corée du Nord], mais jamais de problèmes continus de connexion. Je ne serais pas surpris qu'ils soient en train d'encaisser une attaque à l'heure actuelle», a expliqué Doug Madory, chargé des questions Internet chez Dyn Research.

Au département d'État, la porte-parole adjointe, Marie Harf, a dit ne pas être en mesure de commenter les informations sur les problèmes de connexion Internet rencontrés par la Corée du Nord. L'administration Obama «examine une série d'options» pour répondre à la cyberattaque, a-t-elle poursuivi. «Parmi nos réponses, certaines seront visibles, d'autres pas», a conclu M^{me} Harf.

Washington a toutefois estimé lundi que la Corée du Nord devait admettre sa responsabilité et dédommager les studios Sony Pictures.

Le président Barack Obama avait estimé lors d'un entretien diffusé dimanche sur CNN qu'il «ne pensait pas que cela ait été un acte de guerre. Je pense que c'est un acte de cyber-vandalisme qui a été très coûteux». Il s'était engagé à apporter une réponse «proportionnée» à cette attaque, sans toutefois en préciser la nature.

Les États-Unis accusent la Corée du Nord d'être responsable de l'attaque contre Sony Pictures, qui a conduit la société à annuler la sortie prévue pour Noël de «L'interview qui tue!», une comédie sur un complot fictif de la CIAUo pour assassiner le leader nord-coréen Kim Jong-Un.

L'attaque, révélée fin novembre par Sony, a paralysé le système informatique de la compagnie et



ARCHIVES ASSOCIATED PRESS

Le régime de Kim Jong-un a été critiqué au Conseil de sécurité de l'ONU lundi.

s'est accompagnée de la diffusion en ligne de cinq films du studio dont certains pas encore sortis, des données personnelles de 47000 employés, de documents confidentiels comme le script du prochain James Bond, et une série d'emails très embarrassants pour les dirigeants de Sony.

«Cauchemar»

La Corée du Nord a par ailleurs subi un feu roulant de critiques lundi au Conseil de sécurité des Nations unies, accusée par les États-Unis de faire vivre «un cauchemar» à ses citoyens.

À l'occasion de la première réunion du Conseil entièrement consacrée aux droits de l'homme en Corée du Nord, l'ambassadrice américaine, Samantha Power, a mené la charge contre la dictature communiste au pouvoir à Pyongyang.

Elle a cité des témoignages d'ex-détenus de camps de travail nord-coréens relatant des «atrocités»: prisonniers contraints de survivre en se nourrissant de racines ou de souris, torturés, violés et soumis à des «punitions sadiques». Ces témoignages «montrent que les Nord-Coréens vivent un cauchemar», a-t-elle conclu. Une commission d'enquête de l'ONU a recensé entre 80 et 120 000 détenus dans les camps nord-coréens.

Ces exactions représentent «une menace pour la paix et la sécurité internationales», a affirmé M^{me} Power. Le Conseil «doit parler régulièrement des droits de l'homme en Corée du Nord» après cette première réunion et cela «tant que ces crimes continueront».

Agence France-Presse

La police italienne déjoue un complot néofasciste

Rome — La police italienne a annoncé lundi avoir arrêté 14 néofascistes soupçonnés de vouloir s'en prendre à des cibles politiques et à des magistrats, tandis que la presse évoquait un projet d'une dizaine d'assassinats coordonnés.

Deux années d'enquête et d'écoutes téléphoniques ont révélé que le groupe, issu de l'organisation d'extrême droite interdite *Ordine Nuovo* (ordre nouveau), avait commencé à stocker des armes et prévoyait des attaques à Noël, a expliqué la police lors d'une conférence de presse.

Selon plusieurs médias italiens citant le responsable de l'enquête, Mario Parente, un policier avait infiltré le groupe, qui envisageait d'attaquer les chemins de fer et Equitalia, l'agence chargée du recouvrement des impôts.

Selon *La Repubblica*, ils envisageaient d'assassiner des responsables politiques, «10 ou 11 à la fois», de faire sauter le siège d'Equitalia à un moment où ses employés seraient présents, et d'attaquer des postes de police.

À la recherche d'armes pour mener à bien leur plan, ils avaient prévu de cambrioler le domicile d'un collectionneur.

Ordine Nuovo, fondé en 1956 dans l'espoir de relancer le fascisme dans le pays, a été accusé d'être derrière plusieurs attentats au début des années 1970 et a été dissous par le gouvernement italien en 1973.

Agence France-Presse

Manifestations pro et anti-islam

Berlin — Quelque 17500 personnes ont participé à la dixième manifestation du lundi contre l'islam à Dresde (est de l'Allemagne), entonnant des chants de Noël pour dire leur refus de «l'islamisation de l'Occident». À l'inverse, dans plusieurs autres villes d'Allemagne, environ 20000 personnes sont descendues dans la rue pour s'opposer à ce mouvement populiste.

Lundi dernier, le mouvement à l'origine des manifestations anti-islam à Dresde, les «Européens patriotes contre l'islamisation de l'Occident» (Pegida), avait déjà rassemblé 15000 personnes dans les rues de la capitale de Saxe, un Land (État régional) d'ex-Allemagne de l'Est. Lundi soir, pour le dixième rassemblement d'affilée, les pro-Pegida, qui ont mobilisé 2500 manifestants de plus en une semaine, s'étaient donné rendez-vous devant l'opéra de Dresde où ils ont entonné des chants de Noël. Face à eux, 4500 contre-manifestants (6000 lundi dernier) ont répondu à l'appel de l'alliance «Dresde sans nazis», selon la police. Quatre cents personnes se sont également rassemblées dans une église pour une prière de la paix oecuménique, selon l'agence de presse dpa.

Agence France-Presse

Caïd Essebsi est élu président de la Tunisie quatre ans après la révolution

Tunis — Le vétéran de la politique Béji Caïd Essebsi a remporté à 88 ans la première présidentielle libre de l'histoire de la Tunisie, avec la lourde charge de relancer le pays après quatre ans d'une transition parfois chaotique.

Le chef du parti anti-islamiste Nidaa Tounès a largement distancé le chef de l'État sortant, Moncef Marzouki, avec 55,68% des suffrages au second tour de dimanche, selon les résultats annoncés lundi. Le calendrier de la passation de pouvoir n'a pas été dévoilé.

«J'assure que je serai, si Dieu le veut, le président de toutes les

Tunisiennes et de tous les Tunisiens», a déclaré M. Caïd Essebsi à la télévision nationale.

«Je veux aussi remercier l'ancien président Moncef Marzouki qui m'a appelé tout à l'heure et m'a félicité. [...] Je lui dis que le peuple tunisien a encore besoin de lui et moi, personnellement, de ses conseils», a-t-il ajouté, alors que les deux hommes ne cachent pas leur aversion l'un pour l'autre.

M. Marzouki a de son côté appelé ses partisans, notamment ceux qui ont protesté dans le sud du pays, à accepter le résultat de l'élection et à «regagner leurs maisons» au nom de

«l'unité nationale». «Ce sont les règles du jeu démocratique», a-t-il dit dans une brève déclaration à la télévision publique, en appelant à «l'accalmie».

Dimanche et lundi, des heurts se sont produits dans le sud, où M. Marzouki est arrivé largement en tête du scrutin, entre policiers et manifestants qui protestaient contre les résultats. Deux postes de police ont été incendiés à El Hamma, selon le ministère de l'Intérieur, et Nidaa Tounès a indiqué que des protestataires avaient tenté d'incendier son local à Tataouine.

Agence France-Presse

Le Nicaragua lance les travaux de son canal controversé

BLANCA MOREL à Managua

Le Nicaragua a inauguré lundi la construction d'un canal interocéanique avec l'ambition de concurrencer celui du Panama, malgré les doutes sur ce projet mené par un groupe chinois et critiqué par la population pour son impact écologique.

«Aujourd'hui nous allons commencer les premiers travaux du canal du Nicaragua, avec le soutien du gouvernement, la compréhension et le soutien fort du peuple nicaraguayen», a déclaré le magnat chinois Wang Jing, président de l'entreprise HK Nicaragua Development Investment (HKND), au cours d'une cérémonie à Rivas (sud).

Une autre cérémonie devait être organisée en fin de journée à Managua, en présence du président Daniel Ortega.

«Ce qui a été un rêve pour des générations depuis un siècle au Nicaragua va commencer à devenir réalité», assurait, il y a quelques jours, Telémaco Talavera, porte-parole de la Commission du Canal et de HKND.

HKND, un groupe inconnu jusque-là, est chargé de ce chantier pharaonique, estimé à 50 milliards de dollars (cinq fois le PIB du pays), soit le projet le plus ambitieux d'Amérique latine.



ESTEBAN FELIX ASSOCIATED PRESS

Les protestations se multiplient.

Mais la population ne semble pas partager ce «rêve»: depuis des mois, les manifestations se multiplient, de paysans menacés d'expropriation mais aussi d'associations inquiètes du risque de catastrophe écologique. «Si l'on additionne les 15 manifestations locales organisées en deux mois et demi, au total il y a eu 40 000 participants», expliquait récemment à l'AFP Monica Lopez Baltodano, directrice de la fondation de développement local Popolna, l'une des organisatrices des protestations.

Les forces de l'ordre étaient déployées lundi pour empêcher de nouvelles manifestations.

Les travaux, qui dureront

Agence France-Presse

Emplettes de Noël endeuillées en France et en Écosse

Une voiture a foncé dans la foule d'un marché de Noël à Nantes, dans l'ouest de la France, au lendemain d'un drame similaire à Dijon, lorsqu'un déséquilibré avait renversé des piétons avec sa voiture en criant «Allah Akbar».

À Nantes, l'homme qui s'est poignardé après avoir délibérément heurté des piétons, faisant dix blessés, ne s'est pas exprimé et ses motivations ne sont pas connues. Selon la procureur de Nantes il s'agit d'«un acte isolé» et «on ne peut pas parler d'un acte terroriste».

En Écosse, six personnes sont mortes lundi après avoir été heurtées dans des rues commerçantes par un camion poubelle dont le chauffeur a apparemment été frappé par une crise cardiaque.

Le premier ministre français, Manuel Valls, a exprimé lundi soir sa «préoccupation» tout en appelant au «sang froid» et au «discernement» après les faits survenus en territoire français, alors que samedi un homme criant «Allah Akbar» avait blessé trois policiers à coups de couteau avant d'être abattu à Joué-lès-Tours (centre-ouest). Il avait estimé plus tôt dans la journée que «jamais» la France n'avait connu «un aussi grand danger en matière de terrorisme», évoquant les personnes attirées par le jihad en Syrie ou en Irak et pouvant aussi commettre des attentats en France.

M. Valls s'exprimait devant des policiers à Montpellier, deux jours après l'attaque de Joué-lès-Tours commise dans un commissariat par un jeune de nationalité burundaise vivant en France.

Si dans ce cas le mobile de l'islamisme radical semble établi, en revanche l'automobiliste qui a blessé dimanche 13 piétons à Dijon souffre lui de «pathologie psychiatrique ancienne et lourde», a indiqué la procureur de Dijon, Marie-Christine Tarrare, au cours d'une conférence de presse. Son geste «ne relève absolument pas d'un acte terroriste», a-t-elle assuré. L'homme, un Français de 40 ans né en France de mère algérienne et de père marocain, dit avoir agi seul, ému par la souffrance des enfants palestiniens et tchétchènes, a-t-elle précisé. Cet ancien toxicomane qui a fait 157 passages en hôpital psychiatrique, souffre d'une «psychose ancienne» faite de «délire mystique».

Prudence

Après les drames de Joué-lès-Tours et Dijon, le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve avait déjà appelé à la «prudence» et à la «retenue» tant que les motivations des auteurs de ces actes «ne sont pas établies».

Mais dans un contexte de crainte d'une importation en France des actions jihadistes de Syrie et d'Irak, le président socialiste François Hollande a appelé lundi à «ne pas céder à la panique». Il a aussi appelé que les services de l'État avaient la consigne d'observer une «extrême vigilance».

L'enquête sur l'attaque de Joué-lès-Tours s'oriente vers «l'islamisme radical», l'agresseur de nationalité burundaise, Bertrand Nzohabonayo, étant un converti à l'islam qui avait affiché sur son compte Facebook le drapeau du groupe jihadiste Etat islamique (EI).

À Glasgow, dans des rues commerçantes remplies de promeneurs en quête de leurs derniers cadeaux de Noël, une benne à ordures a percuté des piétons sur environ 300 mètres.

D'après l'Agence France-Presse

Manifestations : le maire de New York appelle à une pause

New York — Le maire de New York Bill de Blasio, accusé d'encourager les manifestations contre les violences policières, a appelé lundi ses administrés à faire une pause dans leur mouvement, afin de rendre hommage aux deux policiers assassinés samedi.

Wenjian Liu, 32 ans, et Rafael Ramos, 40 ans, ont été assassinés de sang-froid en plein jour dans une cité HLM de Brooklyn, dans leur voiture de patrouille. Ce drame intervient après plusieurs semaines de virulentes manifestations contre les brutalités policières à l'encontre de la communauté noire, dont Michael Brown et Eric Garner ont été les victimes ces derniers mois.

Du propre aveu de Bill Bratton, le patron de la police new-yorkaise, les deux fonctionnaires «n'ont pas eu la possibilité de sortir leur arme et n'ont peut-être même jamais vu leur agresseur».

Ce dernier, Ismaïyl Brinsley, 28 ans, connu des services de police, s'est ensuite suicidé sur un quai de métro. Mais ce qui rend son geste encore plus choquant aux yeux des policiers, c'est sa rhétorique violemment anti-forces de l'ordre, attisée, selon eux, par Bill de Blasio.

L'édile, invité par la police à un déjeuner, a déclaré lundi que ces assassinats «étaient une attaque contre la démocratie, nos valeurs et contre chacun des New-Yorkais».

«Il est temps de mettre de côté les luttes partisans et de faire une pause dans toutes ces choses dont nous parlerons en temps et en heure», a déclaré le maire, soucieux de calmer le débat.

Agence France-Presse

LES SPORTS

HOCKEY

Le Canadien face à d'étonnants Islanders

ROBERT LAFLAMME
à Brossard

Après un séjour de cinq matchs à domicile couronné de succès, le Canadien de Montréal entreprend une série d'autant de rencontres à l'étranger en affrontant mardi une équipe qui connaît elle aussi une excellente première moitié de saison.

Mine de rien, les Islanders de New York occupent le 2^e rang de l'association Est de la Ligue nationale de hockey grâce à un dossier de 23-10-0 pour 46 points, deux de plus que le Tricolore (21-11-2).

Les Islanders connaissent une séquence de quatre victoires et ils ont remporté sept de leurs 10 derniers matchs. Ils montrent une excellente fiche de 13-3 cette saison au vétuste Nassau Coliseum.

L'acquisition des défenseurs Nick Leddy et Johnny Boychuk ainsi que du gardien Jaroslav Halak ont grandement amélioré la défense de l'équipe. « Nous n'avons pas de défenseurs du calibre des Leddy et Boychuk quand je jouais là-bas », souligne Pierre-Alexandre Parenteau, qui a porté les couleurs des Islanders en 2010-2011 et en 2011-2012.

Parenteau se dit par ailleurs fort heureux pour l'entraîneur-chef des Islanders, Jack Capuano, « celui qui m'a donné ma première véritable chance dans la Ligue nationale. Il mérite ce qui lui arrive. C'est un entraîneur méconnu, qui a mangé son pain noir. C'est un bon entraîneur. Il est très près de ses joueurs. Le directeur général, Garth Snow, a été patient avec lui, et il récolte les dividendes. »

Le facteur Tavares

Parenteau déclare que l'ascension des Islanders était prévisible avec un joueur dominant de la trempe de John Tavares comme chef de file. « S'il n'est pas le meilleur joueur au monde, il n'est pas loin, avance-t-il. Il a tout ce qu'il faut : un lancer, une vision du jeu exceptionnelle, des mains habiles. C'est un joueur de premier ordre. Il joue avec beaucoup d'intensité et il veut gagner. Je n'ai jamais joué avec un meilleur joueur que lui. Je pourrais le comparer à Jonathan

Toews, des Blackhawks de Chicago, mais avec des mains plus vives. »

Le gardien Carey Price, lui, a côtoyé Tavares au sein de l'équipe olympique canadienne à Sochi, en février. « Il est un joueur exceptionnel et un passionné de son sport, dit-il. Il est un gars agréable à côtoyer. J'ai beaucoup apprécié le temps passé en sa compagnie. »

Price a été plus avare de commentaires quand on lui a parlé des succès de son ancien coéquipier, Halak, chez les Islanders. Le Slovaque montre une fiche de 18-6 et une moyenne de 2,24 buts accordés par match. « C'est toujours positif de voir un ami et un ancien coéquipier bien jouer, note-t-il. Nous n'avons pas vraiment gardé le contact parce que nous vaquons chacun à nos occupations. Il a souvent changé d'équipe au cours des dernières saisons, mais il semble avoir trouvé sa place. »

Aucun changement

On ne doit pas s'attendre à ce que l'entraîneur-chef du Tricolore, Michel Therrien, effectue des changements à la formation qu'il a utilisée dans la victoire de 4-1 de ses troupiers contre les Sénateurs d'Ottawa samedi.

Lundi, Michaël Bournival s'est entraîné à titre de réserviste au sein du quatrième trio derrière Sven Andrighetto. Les vétérans Mike Weaver et Bryan Allen formaient le duo de défenseurs en fort. Pour le reste, les tris étaient inchangés. David Desharnais est demeuré à la gauche de Lars Eller et de Parenteau.

Le gardien Dustin Tokarski, qui avait été prêté aux Bulldogs de Hamilton pour les deux matchs de la fin de semaine, était de retour avec l'équipe. Tokarski, qui n'a pas encore gardé le but dans la LNH en décembre, a subi une défaite avant de signer une victoire avec le club-école.

Après mardi, le Canadien renouera avec l'action six jours plus tard en Caroline, face aux Hurricanes. Il complétera l'année en Floride le lendemain contre les Panthers. Il conclura sa séquence à l'étranger au début de la nouvelle année, les 2 et 3 janvier, en visitant les Devils du New Jersey et les Penguins de Pittsburgh.

La Presse canadienne

HOCKEY JUNIOR – CHAMPIONNAT DU MONDE

Curtis Lazar, capitaine d'Équipe Canada

À l'écouter raconter le processus ayant mené à la nomination du capitaine et des deux assistants d'Équipe Canada junior, Benoît Groulx n'a vraisemblablement pas eu à se creuser les méninges pour en arriver à une décision.

Peu de temps après leur réveil lundi, Curtis Lazar, Sam Reinhart et le jeune prodige Connor McDavid ont appris de la bouche de leur entraîneur-chef qu'ils formeraient le groupe de leaders d'une formation envers laquelle les attentes sont très élevées à quelques jours du début du Championnat mondial de hockey junior 2015 à Montréal et à Toronto.

Lazar, un espoir des Sénateurs d'Ottawa, a joué pour le Canada au Mondial junior l'an dernier à Malmö, en Suède, où le Canada a terminé au 4^e rang. Il a également pris part au Défi mondial de hockey des moins de 17 ans en 2012, a fait partie de l'équipe nationale masculine des moins de 18 ans du Canada et a assisté au camp de développement de l'équipe nationale junior du Canada en août.

Reinhart et McDavid ont aussi représenté le Canada au Championnat du monde 2014, et ils étaient coéquipiers au sein de l'équipe nationale au Championnat mondial de hockey des moins

de 18 ans en 2013, remportant la médaille d'or. Reinhart était le capitaine de cette équipe, tandis que McDavid a été le meilleur pointeur et fut nommé l'attaquant par excellence du tournoi.

Reinhart a été le 1^{er} choix des Sabres de Buffalo, et 2^e au total, lors de la séance de repêchage amateur de la Ligue nationale en juin 2014, et tout indique que McDavid sera le premier espoir nommé lors de la séance de 2015.

« Pour moi, c'était vraiment naturel de nommer ces trois gars-là », a déclaré Groulx lundi en marge d'une activité visant à annoncer un partenariat entre la Fondation Hockey Canada et Canadian Tire. « Je les connais pour avoir passé du temps avec eux en Suède l'an dernier. J'ai eu l'occasion de voir comment ces joueurs pratiquaient tous les jours, la façon dont ils jouaient les matchs, mais aussi comment ils se comportent à l'extérieur de la glace et avec leurs coéquipiers. Ils ont tous des points en commun : ce sont de très bonnes personnes, ce sont de bons joueurs de hockey, ce sont des joueurs qui veulent gagner et ce sont des joueurs qui veulent avoir un impact. Pour moi, c'est très important dans une équipe comme la nôtre. »

La Presse canadienne

La lame à l'œil

Cadeau de fin d'année des journalistes du Devoir, la série Instantanés propose des textes de fiction inspirés par des photos d'archives du temps des Fêtes envoyées par des lecteurs à la rédaction. Aujourd'hui, un texte de Jean Dion et un cliché de Claire Rousseau.



On ne se refait pas. On est comme on naît et nous, nous avons vu le jour sous le signe de la glace. C'était notre élément, celui où, contrairement à une bonne partie de l'humanité, nous nous sentions le plus à l'aise. Nous foncions dans l'air craquant, le visage givré, insensibles au froid. A moins que ce ne fût exactement le contraire : nous y étions sensibles, nous l'aimions, le chérissions, le cherchions. Nous croyions d'ailleurs qu'ils avaient eu une bien drôle d'idée de placer les vacances scolaires en été : nous, c'était en hiver que nous voulions avoir nos temps libres.

Nous avions reçu de superbes patins blancs, que nous n'hésitions pas à porter même à l'intérieur. Nous avions alors tout le loisir d'imaginer ces pirouettes qu'un jour nous exécuterions avec grâce, ce double axel, ce triple boucle piqué, ce lutz, ce salchow dont nous ignorions encore le nom. Les foules nous acclameraient, et nous serions aussi célèbres que Sonja Henie.

Sonja Henie ? On nous avait raconté le conte de fées et les exploits de cette magnifique patineuse venue de la lointaine Norvège pour conquérir Hollywood dans les années 1930, à l'époque où il était permis pour les films en noir et blanc de comprendre des plans-séquences de plus de 15 secondes. Des années plus tard, l'une d'entre nous jurerait même qu'elle avait vu Henie offrir une prestation à la télévision.

— Comment ça ? Nous sommes en 1950. La télévision n'existe pas encore, du moins pas ici... Le temps qui passe est assasin, et il se révèle un sacré coquin qui s'amuse à tordre la réalité. Non, il n'y avait pas de télé, et il était légitime de croire qu'ils ne passaient pas du patin de fantaisie à la radio. Si nous avions bel et bien vu Sonja Henie, c'aurait été au cinéma, mais nous n'y étions jamais allées. Mais bon, la réalité, c'est parfois très surfait.

Nous nous adonnions donc au patin de fantaisie, car le patinage artistique n'était pas encore entré dans le vocabulaire. Nous pouvions en faire pendant des heures et des heures



CLAIRE ROUSSEAU
6^e Avenue à Drummondville, Noël 1950, Thérèse (à gauche) reçoit sa première paire de patins de fantaisie.

sur la glace du coin, et nous ne nous arrêtons épisodiquement que quelques minutes pour nous réfugier près du poêle à bois dans la cabane, où nous faisons fondre la neige dure qui s'accumulait en petites mottes sur nos mitaines. Le pire, c'était quand arrivait l'heure du souper : il nous fallait rentrer à la maison, sinon il y avait un risque sérieux de passer en dessous de la table, une éventualité qu'il fallait à tout prix éviter, car patiner toute la journée

donne vraiment faim. Non, nous n'étions pas Sonja Henie question performance, mais nous disposions d'excellentes excuses pour nos manquements. D'abord, il y avait l'état de la surface : celle-ci n'était pas toujours très entretenue, et allez donc virevolter avec grâce sur du raboteux pour voir. Parfois, aussi, il neigeait, et il fallait s'arrêter pour pelleter. C'est drôle, dans ses films, Sonja Henie ne s'arrêtait jamais pour pelleter.

Autre explication : le manteau d'hiver de Thérèse était nettement trop petit. Cela fai-

sait d'ailleurs bien rigoler François, leste dans le sien à beau col en fourrure.

— Quand tu dois lever les bras en tournoyant, tu es coincée dans ton linge. Il faudra t'en trouver un plus grand. Sinon, tu ne pourras pas l'exprimer à la hauteur de ton talent.

Mais peu importait, au fond : l'essentiel était le pur plaisir, l'authentique bonheur que nous avions à patiner, simplement patiner, grisées par la vitesse que jamais les gars qui jouaient au hockey bottine n'atteindraient. Ni ceux qui jouaient au vrai hockey sur glace, d'ailleurs : sur la patinoire à côté de la nôtre, ils n'arrêtaient pas de se retenir, de se plaquer et de foncer dans la bande. Nous, nous étions entièrement libres de nos mouvements, mis à part bien sûr les limitations liées au manteau de Thérèse.

Nos patins étaient toute notre vie ou presque et nous ne les quittions jamais. Même quand nous dormions, ils étaient là à côté du lit, et nous avions un plan d'urgence en cas d'évacuation. Toujours, toujours, nous avions la lame à l'œil. C'était le bon temps.

« L'essentiel était le pur plaisir, l'authentique bonheur que nous avions à patiner, simplement patiner »

Téléphone : 514 985-3322
Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel :
petitesannonces@ledevoir.com

I • N • D • E • X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES
ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone : 514-985-3322
Télécopieur : 514-985-3340
petitesannonces@ledevoir.com

Conditions de paiement : cartes de crédit

AMERICAN EXPRESS, MasterCard, VISA

101
PROPRIÉTÉS À VENDRE

VILLAGE MONKLAND - NDG.
Cottage jumelé impéc. Gr. jardin.
Toiture 2014. Sous-sol agrandi.
Vente rapide 514-484-4188

160
APPARTEMENTS ET
LOGEMENTS À LOUER

BOUCHERVILLE - Vieux-village
4 1/2, const. neuve, style condo sur
2 étages. 1 320 p.c. Libre. Non-fum
1 275 \$ 450 449-5025

DISCRIMINATION
INTERDITE

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

OUTREMONT - 190 Willowdale
3 1/2, 4 1/2 réno, près métro, UdeM.
Chauffés, eau ch., poêle/frigo, asc.
514 738 5663 514 735-5331

OUTREMONT - 5, Vincent d'Indy
112, 314, 414 rénovés
près métro, UdeM. Poêle/frigo.
Chauffés, eau chaude, Ascenseur.
514 737-8055 514 735-5331

170
HORS FRONTIÈRES EUROPE
À LOUER

PARIS VII - XV Champ-de-Mars
Site exceptionnel - 2 1/2 rénové 08
T1 équipé, très ensoleillé. Sur jardin
Sem/mois 514 272-1803

PROVENCE
Vallée du Rhône
Maison de village dans le
quartier médiéval de Nyons.
2 c.c. 2 s. de b. Toute équipée.
Terrasse ensoleillée. Internet.
www.bonnevisite.ca/nyons
mariehalarie@gmail.com

303
ANTIQUITÉS

IDÉAL CADEAUX des FÊTES
Eh oui, on ferme après 44 ans
Cause : fin de bail
3916 St-Denis, Montréal
514 842-5931

De 30 à 50% de remise
ANTIQUES/PUCES/LIBRES.COM

LAPOINTE & CHAMPAGNE
Appel aux consignations!
Nous achetons ou prenons
vos oeuvres d'art en consignation
pour nos ventes aux enchères.
lapointechampagne.com
514-527-1526

307
LIVRES ET DISQUES

'Librairie Bonheur d'Occasion'
achète à domicile livres de qualité
en tout genre. 514 914-2142
1317, av. du Mont-Royal Est

506
ARGENT DEMANDÉ OU À PRÊTER

ArgentDirect.com
Prêts de 750 \$ Approbation 1h.
Sans enquête de crédit.
1-855-507-4832

515
INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE
OU LAURENT ?
Mise à jour et réparation
P.C., Mac et portables.
10 ans d'exp. Service à domicile.
514 573-7039 Julien

529
OFFRE DE SERVICES
PROFESSIONNELS

Chauffeur privé, permis cl. 5, cherche emploi privé/commercial. Bon dossier de conduite. 514-245-4222

La terre est riche de son monde

DÉVELOPPEMENT ET PAIX

1-888-234-8533
(514) 257-8711
www.devp.org

599
MESSAGES

CHARME &
PRESTIGE

Promotion des fêtes
du 1 novembre au 27 décembre

NOUVEAUX
CLIENTS
2 pour 1
145 \$
Format double
(2 1/2" x 5 3/8")

599
MESSAGES

LES ENFANTS
DU MONDE
ONT BESOIN
DE VOTRE AIDE

▲ comme coopérant
▲ comme bénévole
▲ comme donateur

FONDATION
JEUNES
ET
SOCIÉTÉ

(514) 387-2541, poste 240
Nous vous aiderons à les aider

www.monde.ca

700
ANNIVERSAIRES
ET MARIAGES

NOUVELLES RUBRIQUES

Soulignez les heureux événements de la vie

Anniversaires, mariages, naissances, félicitations, etc.

514 985-3322 ou petitesannonces@ledevoir.com

Gratuit !

À la famille éprouvée :
Le journal Le Devoir postera
gratuitement une copie plastifiée
de l'avis publié.

Demandez-le au : 514 525-1149
necrologie@lememorial.com

Le mémorial

CULTURE

Leur grande scène

Cadeau de fin d'année des journalistes du *Devoir*, la série Instantanés propose des textes de fiction inspirés par des photos d'archives du temps des Fêtes envoyées par des lecteurs à la rédaction. Aujourd'hui, un texte d'Alexandre Cadieux et un cliché de Mariette Desjardins.

ALEXANDRE CADIEUX

« Pis ?
— Ça va, ça va. Vous autres ?
— Bah, on survit ! »

Voilà ce qui, de tout temps, tint essentiellement lieu de dialogue entre eux. Minutieusement répétée, la scène était reprise trois ou quatre fois par année, dans ces moments d'obligation qu'on appelle les grandes occasions. Je lui connus une variante, plus rare encore, la téléphonique; pour qui y assistait de notre bout du fil, ça donnait ceci:

« [...] — Ça va, ça va. Vous autres ?
— [...] — ... (Un temps) ... Bon, ben...
— [...] — C'est ça, vous autres aussi. »

Une analyse dramaturgique trop rapide et superficielle établirait sans nul doute de trop faciles adéquations entre manque d'originalité et absence de chaleur, ou encore entre brièveté et malaise. J'ose penser que la vérité est ailleurs, dans une sorte d'accord tacite peut-être, dans un rituel plus ou moins convenu. Ayant perdu tout espoir d'assister au grand coup de théâtre qu'aurait constitué même la plus infime variation dans le

choix des mots, je tournai un jour ma vigilance vers l'interprétation. J'y découvris, malgré les apparences, une surprenante série de dièses et de bémols occasionnels, des inflexions fluctuantes, des accents toniques parfois légèrement déplacés. A quoi attribuer ces relâchements microscopiques, ces insistances fugaces? Je leur inventais chaque fois un sous-texte des plus riches: confidences secrètes, marques d'affection codées, déceptions voilées, présages sourds...

Dans la seule mais grande performance que fut celle de sa vie, mon père fut un acteur minimaliste, économe, essentiellement physique. Il avait développé un subtil langage corporel dont la grammaire de jeu était surtout concentrée dans les épaules. L'œil exercé finissait par déceler les frémissements, raidissements et affaissements témoignants de ce qui ne pouvait être, malgré tout, qu'une riche vie intérieure.

Enfant préservé de tout malheur, je crus longtemps que survivre signifiait « vivre davantage », « être plus en vie ». Cette impression venait du fait que ce survivant autoproclamé qu'était mon grand-père était un joyeux, du moins à l'échelle de sa large famille et de sa modeste municipalité. Du genre à pouffer de rire au moins une fois par

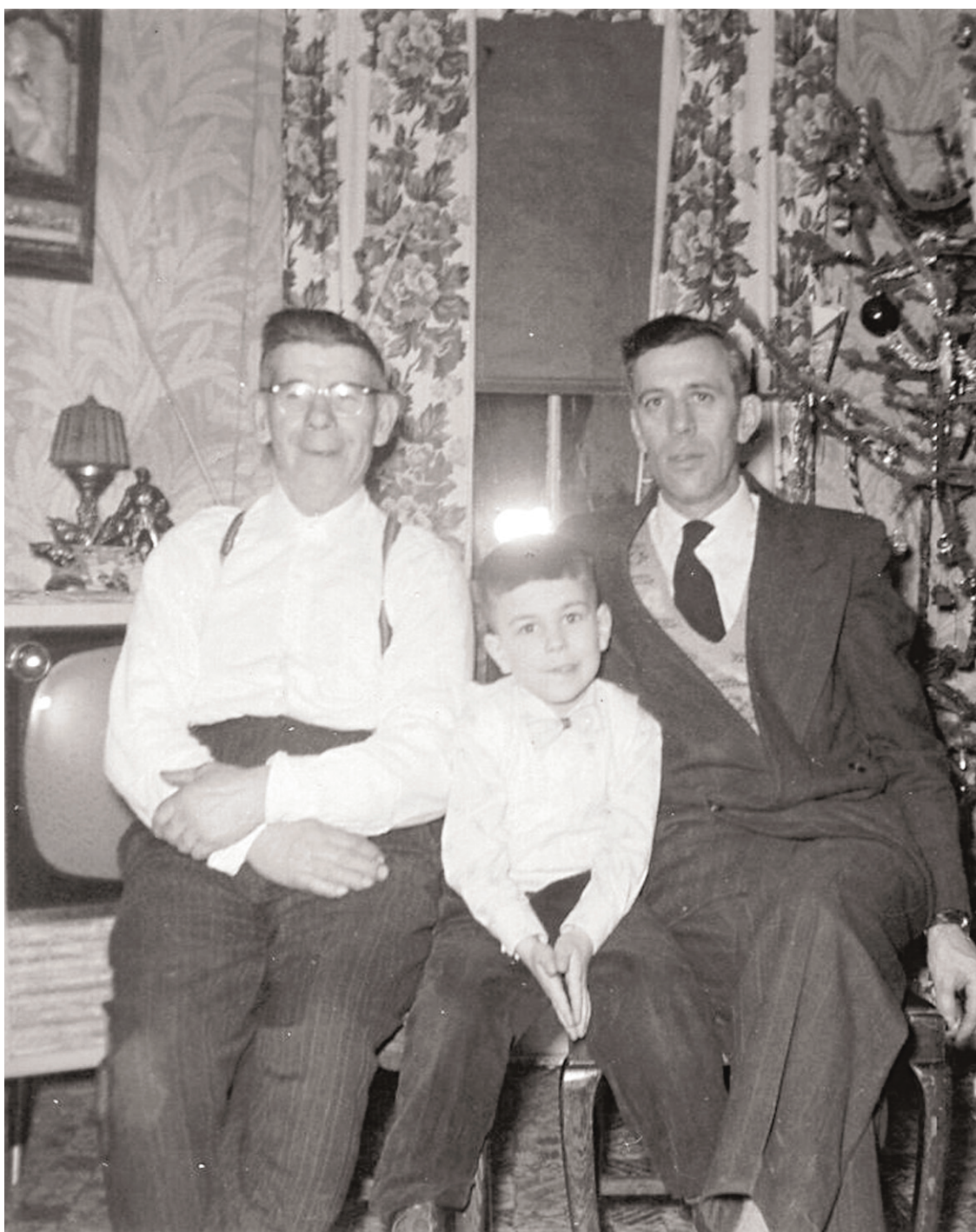
messe. Du genre à ne jamais se refuser une autre bière, quitte à acheter mon silence à grand renfort de *cream soda*.

On l'aura compris, c'était un verbomoteur de haute volée, un clown de grande classe, un chanteur compensant son absence de talent par un surplus d'enthousiasme. Devant les convives réunis, il ne ménageait pas ses efforts pour transformer sa demeure en temple du rire et de la bonne humeur.

Malgré ses tendances cabotines, l'une de ses grandes qualités de performeur fut toujours de bien saisir son public ainsi que les attentes et limites de ce dernier. D'où cette réserve respectueuse qu'il acceptait d'entretenir dans ses scènes à deux avec ce fils qui lui ressemblait si peu.

« Pis ?
— Ça va, ça va. Vous autres ?
— Bah, on survit ! »

Le jour où l'aïeul troqua son salon pour un autre, plus austère, et sa bière pour une autre, plus massive, je fus le seul spectateur d'un dernier acte qui m'égratigna doucement. A genoux devant le protagoniste qui désormais s'était tu, mon père soliloquait. J'étais suffisamment proche pour l'entendre répéter, sous le couvert du brouhaha de la foule réunie: « Menteur... maudit menteur... »



MARIETTE DESJARDINS

25 décembre 1956. Un Noël chez Napoléon.

ALGÉRIE

Des artistes réclament la sécurité après les menaces contre Kamel Daoud

Alger — Des artistes algériens ont revendiqué le droit à la sécurité après les propos d'un dirigeant salafiste appelant le gouvernement à condamner et à exécuter l'écrivain-journaliste Kamel Daoud pour le « crime » d'apostasie.

« Il faut décider que la terreur est définitivement finie, qu'en Algérie, on protège les Algériens, que le ministère de la Culture protège ses artistes, que le ministère des Affaires religieuses ne saurait tolérer un appel au crime au nom de l'islam, que le ministère de la Communication ne saurait accepter que les médias deviennent la tribune de la mort », écrivent ces artistes dans une lettre ouverte aux trois ministres.

Le finaliste du dernier prix Goncourt a porté plainte contre l'activiste Abdelfatah Hamadache Zirou qui a appelé mardi dernier sur sa page Facebook les autorités algériennes à condamner à la peine capitale l'auteur du roman *Meursault*, contre-enquête

« L'histoire ne peut pas se répéter, car nous savons, nous avons tous, tous souffert ensemble des années de chaos et de barbarie il y a de cela à peine 15 ans »

Les signataires de la lettre ouverte

et à l'exécuter en public. Le parquet, en revanche, n'a pas déposé de plainte.

« Nous attendons une réponse réelle, un geste fort, un signe clair, une action cohérente, de votre part, pour faire halte à ce danger qui menace gravement les artistes et le pays », poursuivent les signataires de la lettre ouverte.

Indignation

En tête des signataires figure la chanteuse Salima Abada, dont le père Mustapha,

ancien Directeur général de la télévision publique, a été assassiné en 1993 par le Groupe islamique armé.

« L'histoire ne peut pas se répéter, car nous savons, nous avons tous, tous souffert ensemble des années de chaos et de barbarie il y a de cela à peine 15 ans », rappellent les signataires de la lettre.

Les propos de l'activiste, interprétés comme une fatwa dans les milieux politiques et intellectuels, continuaient lundi de susciter l'indignation dans le pays, le quotidien *El*

Watan évoquant une « dangereuse intrusion salafiste » sur la scène politique.

« Encouragés toujours par l'absence de l'autorité de l'État, les salafistes pullulent et polluent l'espace public », déplorait le journal.

Le ministre des Affaires religieuses, Mohamed Aïssa, a réagi en qualifiant de « dérapage très dangereux » les propos de l'activiste tenus au moment où l'Algérie « déploie des efforts énormes contre la radicalisation rampante du discours religieux ».

Chroniqueur au *Quotidien d'Oran*, la grande ville de l'Ouest algérien, Kamel Daoud avait été séduit un temps par ses idées islamistes, avant de s'en détacher.

Dans son best-seller *Meursault contre-enquête*, Daoud donne la parole au frère de « l'Arabe » anonyme, tué par Meursault dans *L'étranger* d'Albert Camus (1942). Français né en Algérie en 1913.

Agence France-Presse

ÉTUDE

Liseuse contre livre : mieux vaut l'imprimé pour le sommeil

Washington — Pour bien dormir, mieux vaut auparavant lire un livre imprimé qu'un roman téléchargé sur sa tablette, indiquait lundi une étude américaine selon laquelle la lumière bleue de ces outils perturbe le sommeil.

Les chercheurs du Brigham and Women's Hospital de Boston ont comparé les effets biologiques des deux styles de lecture avant de se coucher, dans une étude dont les résultats sont publiés dans la revue *Proceedings of the National Academy of Sciences*.

Pendant deux semaines, douze participants ont lu pendant quatre heures avant de se coucher, sur des périodes de cinq jours consécutifs, des livres électroniques sur iPad et des livres imprimés.

« Ceux qui lisaient un livre électronique mettaient plus de temps à s'endormir, avaient moins sommeil le soir, et leur sécrétion de mélatonine [qui conduit au sommeil] était réduite », indique dans un communiqué Anne-Marie Chang,

auteure de l'étude et chercheuse en science du sommeil de l'hôpital de Boston.

Également, « leur horloge circadienne [horloge biologique interne] était repoussée à plus tard et ils étaient moins alertes le lendemain matin que ceux ayant lu un livre imprimé », ajoute-t-elle.

Les « rythmes circadiens naturels du corps sont interrompus par la lumière à ondes courtes, connue sous le nom de lumière bleue, qui vient de ces outils électroniques », dit-elle.

Les chercheurs ont remarqué que les lecteurs sur tablettes s'endormaient une heure plus tard que les autres et étaient moins alertes le lendemain matin même après huit heures de sommeil.

Des recherches précédentes avaient montré l'effet de la lumière bleue sur la sécrétion de mélatonine, mais n'avaient pas étudié ses effets sur le sommeil lui-même, indiquent les chercheurs.

Agence France-Presse

CANAL	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit	
SRC	Le Téléjournal 18 h	Animo	La Petite Vie	20 ans de bloopers	La petite séduction / Les meilleurs moments	Maitres illusion / Au delà de la magie / Dynamo, Andy Myman.			Le Téléjournal	LES BOYS IV (2005) avec Pierre Lebeau, Luc Guérin, Rémy Girard.				
TVA	17h55 TVA nouvelles	Le Tricheur	Allume tes lumières!		NOEL AU CHÂTEAU (2011) avec Sam Heughan, Roger Moore, Katie McGrath.				TVA nouvelles	22h35 LE MONDE PERDU: PARC JURASSIQUE (1997) avec Julianne Moore, Pete Postlethwaite, Jeff Goldblum.				
TQ	Mystérieuses Cités	WALLACE ET GROMIT: LE MYSTÈRE DU LAPIN-GAROU (2005)			National Geographic / Big Sur: Entre terre et mer		SIMONE (2001) avec Catherine Keener, Al Pacino.			23h10 LE PERE NOEL EST UNE ORDURE (1982) avec Thierry Lhermitte, Josiane Balasko.				
V	Atomes crochus	Un souper presque parfait	L'arbitre	Rire et délire	LA GUERRE DES GUIRLANDES (2010) avec Matt Frewer, Allison Hossack, Daniel Stern.				Price Is Right: À vous de jouer	Duo / André Ducharme				
RDI	Le Téléjournal	RDI économie	24/60		Les grands reportages		Le Téléjournal / Bloopers		RDI économie	Le National			Grands rep.	
TV5	18h20 Voisins	Journal FR	Monument préféré		Les pouvoirs extraordinaires du corps humain				Le photographe des loups	TV5 le journal	23h40 Nicolas Le Floch			
D	Grand Rire de Québec		Docu-D		Mayday		J'ai frôlé la mort!		Au pays des Cajuns	Ax Men: Danger en forêt		Docu-D		
VIE	Carabes	Renover	Idées-gardeur	Manon / cuisine	Maigrir ou mourir / Melissa Buzz		Raté ma chirurgie		Décore ta vie	Design V.I.P.		Sans coupons	Sans coupons	
MP	Trop musique				Cliptomania / 17 ans et maman				Blackout total	Trop malade!		Buzz bis	Mister T	
MX	C't un clip	Histoire style	Cliptographie		Les années / Baby-Boom		Albums classiques		Cliptographie / The Who	Clitographie 90 / 1991		Arrière-scène	Aujourd'hui	
VRAK TV	VRAK la vie	On rit la nuit!	Big Bang	Awkward.	Switched / Une nuit Rock'n Roll		Albums classiques		Teen Wolf / L'énigme	Les frères Scott / A demi-mot		Arrière-scène	Hors d'ondes	
TTF	Les Simpson	UN CONTE DE NOËL (2001) Simon Callow.			American Dad Faut pas rêver!		Les Simpson	Family Guy	South Park	Faut pas rêver!		RobotChicken	American Dad	
RDS	17h00 Le 5 à 7	Hockey 360°	LNH Hockey / Canadiens de Montréal	C. Islanders de New York (D)	JOYEUX NOËL (2005) avec Benno Fürmann, Diane Kruger.		21h45 L'antichambre (D)		22h45 Sport30	22h45 Sport30		23h15 Canadiens express	0h15 24H	
HISTORIA	Les as de la brocante	Fous holidays	Pawn Stars		Les enquêtes du NCIS		Les enquêtes du NCIS		Pawn Stars	Profession: brocanteur		Detectives	Detectives	
ARTV	La petite Patrie	Pérusse cité	BD QC	Catherine	Les grandes entrevues		Les grandes entrevues		C'est Noël avec	Paul et Paul / André Sauvé		Cinéma	Cinéma	
EXPLORA	Animo	Animaux sous	Océania		IncrovableExpérience		IncrovableExpérience		Un film, une histoire	Stan Lee et les super-humains		1000 jours	1000 jours	
SERIES+	C.S.I.: Les experts	C.S.I.: Miami			La Marianne		Bones / La carotte		Blue Bloods	La Reine		Le dernier filic	Le dernier filic	
ZTELE	Dans l'net	Pia\$Se	Remorquage	Bad Ink	Démons De Vinci / L'amoureux		Surnaturel		The Tomorrow People	Vikings / Le sacrifice		Les stupéfiants	Les stupéfiants	
C. SAVOIR	Rebalancing Society	Encore plus	Au-delà		Au coeur du cinéma québécois		Publications	L'Eldorado	Biosphères	Mini-Psych School		Focus	Apostrophes	
EVASION	Original &	Original &	SecoursDesAlligators		Les maîtres de la survie		OuiSurf / Namibie 1		Etranges week-ends	Les routes de Philippe / Raisin		Immersion	Immersion	
TFO	17h30 LE CHEVAL DE SAINT...	Flip	Subito texto		Arrière-scène 24.7		VIVEMENT DIMANCHE! (1983) Fanny Ardant.			Flip		Arrière-scène	24.7	
Cinépop	16h50 FOR THE BOYS (1991)	19h20 UN INDIEN DANS LA VILLE			Lincoln (V.F.) (2012) avec Sally Field, David Strathairn, Daniel Day-Lewis.		JOYEUX NOËL (2005) avec Benno Fürmann, Diane Kruger.		22h35 FORCES	22h35 FORCES		BARBARELLA (1968) Jane Fonda.	BARBARELLA (1968) Jane Fonda.	
Secran	Cinéma	18h25 L'HERITIER DU DIABLE (2014)			Les chirurgiens de l'espoir		Dossier Paranormal		Les chirurgiens de l'espoir	Les secrets de la table de Noël		Pharaon perdu	Pharaon perdu	
Planète	Sur les traces de Tintin	Super méduse			Premières vues		Tout le monde tout lui!		Premières vues	Libre-service		Fantasia	Fantasia	
MATV	Libre-service	Montréalité												
CBC	17h00 News	Coronation St.			Frosty		SCROOGED (1988) avec Karen Allen, Carol Kane, Bill Murray.		CBC News: The National	CBCNews	Rick Mercer	22 Minutes	22 Minutes	
CTV (Mont.)	CTV News Montreal	eTalk			Spun Out		Shrek the Halls / Corner Gas		Masterchef Canada / A Holiday Special					
GBL	Evening News	Global National	E.T. Canada		Ent. Tonight		THE POLAR EXPRESS (2004) Tom Hanks.		Food Fighters / Elisha Joyce					
ABC	Local 22 News	World News	Local 22 News		Evening News		Ent. Tonight		The Year: 2014					
CBS	Channel 3 News at 6 p.m.		Evening News		Ent. Tonight		NCIS / Homesick		NCIS: Los Angeles					
NBC	Newschannel 5	NBC News	Jeopardy!		Wheel Fortune		One Direction: The TV Special		Michael Bublé / Ariana Grande					
FOX	Modern Family	Modern Family	The Big Bang		New Girl		Mindy Project		New Girl			Family Guy	American Dad	
PBS (33)	PBS NewsHour	PBS NewsHour	WindowWild		Sacred Journeys / Jerusalem		Sacred Journeys / Hajj		Frontline / From Jesus to Christ			The First Christians	Charlie Rose	
PBS (57)	BBC News	Business	PBS NewsHour		Sacred Journeys / Jerusalem		Sacred Journeys / Hajj		Frontline / From Jesus to Christ			The First Christians	Charlie Rose	
UNIS	Bouffe en cavale		Pense vite!		Balade Tor.		Destination Nor'Ouest / L'océan		Pierre-Élliott Trudeau, mémoire			Fam. Addams	Ma caravane	
HBO	Sensitive Skin	Sensitive Skin	Sensitive Skin		Sensitive Skin		Sensitive Skin		Game of Thrones			Game of Thrones	Fight Game	
Showtime	17h30 GOD'S POCKET (2014)	16h30 HOME ALONE 2: LO...			THE SANTA CLAUSE 2 (2002) avec Elizabeth Mitchell, Eric Lloyd, Mensonges / Secrets de famille		Il était une fois		ESPRITS CRIMINELS			HEURE LIMITE 2 (2001) Jackie Chan.	Cinéma	
AddikTV	Les enquêtes de Murdoch	Le Fanatik	Mike Ribeiro		LNH Hockey / Penguins de Pittsburgh		Lightning de Tampa Bay (D)		Dave Morissette en direct			Le TVA sports	ColiXtion	
TVA Sports	Murdoch Mysteries	Modern Family	Modern Family		THE MUPPET CHRISTMAS CAROL (1992) Michael Caine.				2 Broke Girls	Two and Half		EP Daily	Reviews	
CityTV	12/23	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

À LA TÉLÉ

Nos choix ce soir

L'ANNÉE EN DESSINS

Anne-Marie Dussault et son équipe délaissent l'actualité « brûlante » ce soir pour accueillir les caricaturistes des principaux quotidiens francophones québécois: Ygreck, André-Philippe Côté, Serge Chapleau, et notre Garnotte. Ils discuteront de leur métier singulier et de leurs sources d'inspiration, surtout politiques... 24/60, RDI, 19 h

LE TEMPS D'UNE TRÈVE

C'était il y a tout juste un siècle, au premier Noël de la Grande Guerre. À certains endroits sur le front, les ennemis fraternisent. Ce film de Christian Carion, une fiction que l'on voudrait toute vraie, rassemble plusieurs exemples de ces « rapprochements » bien réels. Une bien belle histoire de Noël, sans lutin, ni magie, mais avec beaucoup d'humanité. Cinéma: Joyeux Noël, Cinépop, 21 h

NOËL CULTE

Cette adaptation filmique d'un succès théâtral déjanté de la troupe du Splendid occupe une place particulière dans le cœur de ceux qui l'ont vu maintes fois et en connaissent les répliques les plus absurdes. L'essayer, c'est souvent l'adopter. Cinéma: Le père Noël est une ordure, Télé-Québec, 23 h 10

Amélie Gaudreau

CULTURE

Tous les chemins mènent à Verdun

Entretien avec le réalisateur Claude Demers pour le film *D'où je viens*

ANDRÉ LAVOIE

Il ne faut jamais dire jamais, et Claude Demers en sait long à ce sujet. «*Jeune, j'ai fui Verdun en me disant que je n'y retournerais pas*», déclare le réalisateur du film *D'où je viens*, «*une quête personnelle et un portrait en mosaïque*» d'un secteur de Montréal en pleine effervescence, mais longtemps associé à une certaine pauvreté urbaine.

Au centre de ce documentaire d'une grande beauté, avec ses images aériennes à couper le souffle et ses incursions dans des habitats naturels dignes des campagnes les plus éloignées, deux garçons des environs, Cédric et Bastien, deviennent en quelque sorte les *alter ego* contemporains du cinéaste, lui dont l'enfance fut tumultueuse. «*Mais ce n'est pas qu'une histoire de souffrances*», tient-il à préciser. Ses héros, espiègles mais parfois meurtris, il a mis du temps à les trouver. «*Je me suis assis sur les bancs d'école, j'ai rencontré des orthopédistes, des policiers, et j'ai même loué un appartement à Verdun alors que j'habite à 20 minutes en auto. Ce fut une immersion totale.*»

Ce n'est pas la première fois que Claude Demers plonge dans des univers qui ne sont pas tout à fait les siens, bien connu pour son touchant *Barbiers - une histoire d'hommes*, et l'étonnant *Les dames en bleu*, moins sur le chanteur Michel Louvain que sur ses admiratrices, dont la ferveur frise parfois la dévotion religieuse. Il y a bien sûr un léger fil d'Ariane qui relie les trois documen-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Si Claude Demers aspire à l'universel en scrutant des êtres en souffrance et d'autres dans l'action, sa démarche cinématographique possède tout de même de fortes résonances personnelles.

taires de celui qui s'est d'abord fait connaître comme cinéaste de fiction (*L'invention de l'amour*), puisant dans son histoire familiale sans pour autant jouer la carte du journal intime ou de l'album photos. Alors

qu'il préférerait jusque-là les récits «*portant sur des huis clos et des désordres amoureux*», son arrivée sur le terrain documentaire a coïncidé avec des bouleversements personnels. «*J'ai retrouvé ma mère biolo-*

gique et je me suis occupé de mes parents malades, deux choses qui m'ont donné un ancrage et m'ont beaucoup remis en question, comme homme et comme cinéaste.» Son approche documentaire,

«*à la fois lyrique et réaliste*», trouve un certain aboutissement dans *D'où je viens*. «*À travers mon regard, je veux transcender la laideur et le malheur par la beauté. Enfant, je trouvais Verdun affreusement laid,*

car je m'éveillais au monde et à l'art avec Baudelaire, Camus, etc. Des années plus tard, je célèbre cette ville avec une toute autre vision. Quand je filme un Dunkin' Donuts dans la nuit, ça peut être beau comme un tableau d'Edward Hopper.»

Claude Demers souligne qu'il ne cherchait pas nécessairement à capter la couleur locale, à faire «*un film de quartier*» selon une certaine tradition de l'Office national du film du Canada, par ailleurs une première collaboration entre le cinéaste et l'institution fédérale. «*Je dis souvent que ce n'est pas un film sur Verdun, mais un film qui se passe à Verdun. Le quartier que je montre, il y en a partout dans le monde qui lui ressemble. Le film possède sa propre universalité.*»

Et même si le réalisateur aspire à l'universel en scrutant des êtres en souffrance et d'autres dans l'action (dont à la chasse et à la pêche!), sa démarche cinématographique possède tout de même de fortes résonances personnelles. «*Me suis-je réconcilié avec mon passé? Je ne sais pas... mais je vais un peu plus souvent à Verdun! Je sens une forme d'acceptation, et j'ai maintenant une fierté, un sentiment d'appartenance.*» Comme quoi tous les chemins, ainsi que les longs détours, finissent toujours par nous ramener... à Verdun.

Collaborateur
Le Devoir

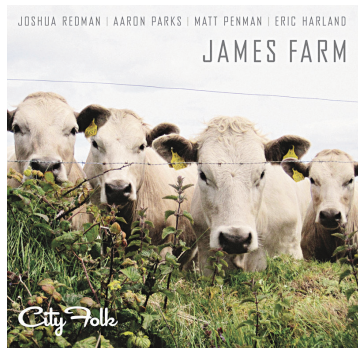
D'où je viens prendra l'affiche au cinéma Excentris à Montréal et au cinéma Le Clap à Québec ce vendredi 26 décembre.

LES MEILLEURS DISQUES JAZZ DE 2014

De ce côté-ci de l'Atlantique

SERGE TRUFFAUT

Les cinq galettes de l'année ont toutes été confectionnées de ce côté-ci de l'Atlantique, et John Coltrane, Wayne Shorter, Cannonball Adderley, on dans un fjord scandinave ou une grotte italienne. Quoi d'autre? Elles ont majoritairement été roulées par des Afro-Américains. Non? Oui, oui... Elles ne sont ni suédoises, ni hongroises, ni blanches, et font toutes des pieds de nez à la branchitude et à la version BCBG du racisme.



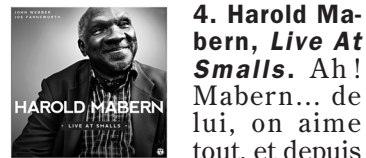
1. James Farm, *City Folk*. Cet album, ce deuxième, est avant tout la confirmation que James Farm est un énorme groupe de jazz. Formé de Joshua Redman aux saxos, Aaron Parks au piano, Matt Penman à la contrebasse et Eric Harland à la batterie, la «ferme de James» déploie un jazz d'une modernité inouïe. Ils sont l'avenir.



2. Junior Mance, *Three Classic Albums Plus*. Tout palmarès digne de ce nom doit inclure le meilleur rapport qualité-prix. Cette année, on a retenu ce double compact regroupant quatre albums enregistrés par l'immense pianiste Junior Mance dans les années 1950 et début des 1960. Ces merveilles sculptées en trios étaient devenues introuvables.

3. Ernest Dawkins, *Afro*

4. Harold Mabern, *Live At Smalls*. Ah! Mabern... de lui, on aime tout, et depuis très longtemps. Il EST le pianiste formidable. Le virtuose comme le fut pendant longtemps Oscar Peterson. Ici, en compagnie du contrebassiste John Webber et du batteur Joe Farnsworth il livre une prestation *live* saisissante de bout en bout et qui confirme par ailleurs que l'étiquette Smalls, du nom du même club de New York, est en train de devenir ce que Blue Note ou Riverside furent en leur temps.



5. Kevin Dean, *Weather Permitting*. Cela faisait longtemps que le trompettiste montréalais Kevin Dean n'avait pas régaler l'assemblée d'honorables amateurs. Avec ce nouvel opus fait uniquement de pièces originales, c'est à retenir, Dean et ses excellents complices régaler mille fois plutôt qu'une. Son *Weather Permitting* est d'une facture classique qui le place en compagnie de Kenny Dorham ou de Blue Mitchell. Bref, c'est intemporel.



6. Jason Moran, *All Rise*. Témoin de la naissance studio du *Fats Waller Dance Party* présenté par Moran depuis trois ans (notamment à Montréal en 2013), *All Rise* se prend comme une vivifiante plongée dans l'œuvre du maître du piano *stride*. Musicien aux horizons larges (comme son collègue Robert Glasper), Jason Moran a littéralement dopé la musique de Waller (1904-1943): couche de hip-hop, de funk, de house, de r & b, d'afrobeat ou de Motown sur fond de jazz New Orleans, le groove est grave, le mouvement partout. C'était bien sur scène; ce l'est tout autant sur disque. Un hommage comme ils devraient tous l'être, audacieux et libre de toute contrainte.

7. Colin Vallon, *Le vent*. ECM. Pure beauté en 12 pièces pour un jazz de chambre porté par des mélodies prenantes. Le trio du pianiste suisse Colin Vallon dessine des climats épurés, nourrit le silence en le secouant délicatement, joue avec le spectre des tensions musicales, valorise les mots subtilité, nuance et écoute. Ce jazz de chambre est affaire d'évocation de paysages et d'espaces froids. Il apaise et envoûte,

Le champ des possibles

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

C'est un palmarès de coups de cœur qui couvrent en cinq choix le champ des couleurs du jazz: musique tout à la fois introspective et méditative, exubérante ou mystérieuse, lumineuse et sombre, exigeante et vibrante, explosive ou poussée en sourdine... Le champ des possibles en quelques notes. Et de 2014, on retiendra surtout celles-ci.



8. Charlie Haden & Jim Hall, *Charlie Haden-Jim Hall. Impulse!*. Le contrebassiste Haden est mort en juillet, huit mois après le guitariste Hall. Deux géants désormais au grand large, mais qui ont laissé dans le sillon une dernière œuvre marquante — le compte rendu inédit d'un spectacle donné en 1990 à Montréal. Un classique de l'art du duo: musique soignée et signifiante, ouverte aux harmonies complexes, portée par des phrases fluides, plutôt ballades mais pas seulement — allô le blues. Du beau. Pour la mémoire.

Encore plus du même genre? Écoutez *Last Dance*, de Charlie Haden et Keith Jarrett (ECM).



9. Melanie De Biasio, *No Deal. Play it Again Sam*. La chanteuse et flûtiste belge décrit sa musique comme étant de la «*pop évolutive*» et du «*rock indé*» bien plus que du jazz. Oui, non, peut-être: ça n'a aucune importance. De Biasio puise autant aux sources de Nina Simone (pour la profondeur de l'émotion vocale) qu'à celles de groupes comme Portishead et Talk Talk (pour la rythmique et les arrangements, les climats aussi). Et cela donne un album empreint de douceur, de mystère, de fragilité et de sobriété.

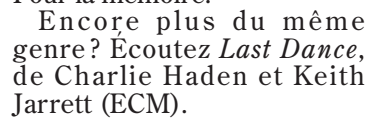
Encore plus du même genre? Écoutez *The Signal*, d'Elizabeth Shepherd (Linus).

dans sa douceur comme dans ses éclats.

Encore plus du même genre? Écoutez *Extended Circle*, du Tord Gustavsen Quartet (ECM).



10. Ambrose Akinmusire, *The Imagined Savior Is Far Easier to Paint*. Blue Note. Jeune soroudeu de la trompette, Akinmusire l'est aussi de la composition, qu'il



pratique comme un peintre: en superposant les couches et en multipliant les angles de traitement. Il y a sur son deuxième album chez Blue Note des chansons aux thèmes sociaux, des segments de musique de chambre, du jazz de haute

pratique comme un peintre: en superposant les couches et en multipliant les angles de traitement. Il y a sur son deuxième album chez Blue Note des chansons aux thèmes sociaux, des segments de musique de chambre, du jazz de haute

pratique comme un peintre: en superposant les couches et en multipliant les angles de traitement. Il y a sur son deuxième album chez Blue Note des chansons aux thèmes sociaux, des segments de musique de chambre, du jazz de haute

voltige, des éléments de culture hip-hop. Le travail d'un artiste au sens profond du thème.

Encore plus du même genre? Écoutez *Landmarks*, de Brian Blade and the Fellowship.

Le Devoir

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTALEMENT

- Ensemble des algues rejetées par la mer - Moyennement.
- Habitants - Indécent.
- Figurine articulée - Rases.
- Sert à transvaser des liquides - Indique une addition.
- Copines - Patrie de Paul Valéry.
- Action d'appliquer sur ou contre.
- Corrompre - Virage de skieur.
- Partie d'une chemise - Pénible.
- Grande difficulté à réaliser des gestes - Bière légère.
- Coupe le poil - Oiseau palmipède.
- Fait traîner en longueur - Sous un navire.
- Champignon souterrain comestible - Dont on a enlevé le haut.

VERTICALEMENT

- Mode de cuisson - Grande tortue.

2. En pays musulman,

- octroi de la vie sauve à un ennemi - Elle reçoit des honoraires.
- Rendre financièrement avantageux.
- Partie du tube digestif - Cordon blanchâtre du corps humain.
- Instruite d'un secret - Indique une négation.
- Probe - Grandes voiles.
- Lieux plantés de saules.
- Ville du Piémont - Impliquée.
- On lui doit Taxi Driver.
- A cours à Osaka - Intermède.
- Qui doit du fric - Sort du pis.
- Morceau de citron - Possessif.

1	P	R	I	M	A	T	O	L	O	G	U	E
2	R	A	M	I	A	B	U	S	E	N	T	
3	O	M	I	S	S	I	O	N	L	E	A	
4	T	A	T	E	P	L	E	B	E	P		
5	E	D	I	T	E	E	O	N	Z	E		
6	S	A	T	R	I	A	C	T	E	S		
7	T	N	T	A	T	E	K	P				
8	A	A	C	C	O	R	D	E	E	P	O	
9	T	O	R	A	L	T	E	R	R	E	S	
10	I	N	E	D	I	T	E	E	O	L	E	
11	O	D	E	U	R	R	O	N	D	I	N	
12	N	E	S	C	A	F	E	D	I	N		

SOLUTION DU DERNIER